

NOUVELLES DE LA PROVINCE

ST-PAUL DE ROUVILLE

Le conseil a tenu une séance spéciale, le 17, à laquelle il a prélevé une taxe de 70 centimes par \$100 de l'évaluation municipale...

—M. le curé a suspendu la visite paroissiale parce que le voiturage l'incommodait. Cela est dû aux suites d'un accident, survenu il y a trois ans...

—Nous avons eu le premier brouillard de neige le 18, une semaine plus tard que l'an dernier. Mais nous n'y avons rien perdu...

—Nos concitoyens d'origine anglaise ont leur embarras scolaire. La difficulté résulte du changement d'instituteur, et illustre l'inconvénient d'en changer fréquemment...

—Madame Clarisse Côté, une octogénaire vit en réclusion dans une maison d'été en arrière de sa maison. Le matin l'un de ses locataires va lui donner le bonjour, histoire de s'assurer qu'elle est toujours sur pied...

—Le journal du district est le premier qui se recommande à notre enthousiasme. Et c'est un devoir qui s'impose à tous ceux qui ont l'intérêt rural à coeur...

—La vie humaine offre un peu d'analogie avec celle des feuilles. Nos jours s'en vont un à un et sans interruption, tandis que les feuilles s'envolent par groupe en une saison...

satisfaction du devoir accompli : il se trouve aussi des feuilles qui plaisent par leurs teintes variées, que l'on tient à conserver et qu'une main délicate place à la page qu'on aime à relire dans le livre préféré...

O jeunesse ! tu fuis comme un songe d'aurore. Et que nous reste-t-il quand ton rêve est fini ? Quelques feuilles, hélas ! qui frissonnent encore Aux branches où le coeur avait bâti son nid.

Il se dégage de tout cela un peu de mélancolie qui provoque l'éclosion des ruines. J'en fais une page d'album respectueusement dédiée : A "Feuille d'Automne"

Voilà tomber les feuilles mortes, Qui sont l'emblème de l'oubli. Le vent les pousse par cohortes : L'étang en paraît tout rempli

En absorbant l'eau goutte à goutte, On pourra le croire asséché, Comme un coeur où se tient le doute Et que l'égoïsme a touché.

Vous pensez que rien ne subsiste Qui soit valable après cela ? Erreur ! quelque chose persiste : Étincelle de l'au-delà

L'eau reparaitra dans son disque Et la feuille avec le printemps. On peut le prédire sans risque, Il en est ainsi de longtemps.

Et pour la rendre plus virile, Remuez l'âme jusqu'au fond ; Chassez tout sentiment débile : C'est la charité qui répond.

Nous avons en nous un abîme ; De plus, la soif de l'infini Qui nous attire vers la cime Où toute souffrance a fini.

Rien n'est tenace comme un rêve, Une espérance, un souvenir ; Ce dont on est hanté sans trêve, Rayon qui ne veut pas mourir.

Pierrot

SOREL

Il y a longtemps que notre famille soreloise s'est réunie dans une occasion aussi mémorable et aussi agréable, que lors du concert de bienvenue donné en l'honneur et en faveur des RR. PP. Franciscains, pour les recevoir officiellement et cordialement au milieu de nous.

Le 15 octobre 1922 demeurera longtemps dans la mémoire de ceux qui ont assisté à cette soirée toute de délicatesse, de chant et de musique choisie, de belles déclamations et surtout, nous aimerions à nous rappeler l'adresse de bienvenue lue par M. le maire J.W. Robidoux, de la spirituelle et affectueuse teneur de cette magnifique expression des sentiments de la population de Sorel, envers les Pères Franciscains...

La soirée était présidée par M. le chanoine J.C. Bernard, M. le curé C.H. Tétreau, de Notre-Dame de Sorel, et M. le maire de Sorel, le Dr J.W. Robidoux accompagné de Madame la Maïresse.

Un nombreux clergé s'était gracieusement rendu à l'invitation, et réchaussait l'éclat de cette soirée toute canadienne-française et catholique ; les révérends frères de l'Académie du Sac-Coeur et du Mont St-Bernard, avaient aussi tenu à participer à cette démonstration publique.

Le R.P. Bonaventure, était aussi présent et fut acclamé lorsqu'il mentionna dans l'adresse.

Une délégation des Chevaliers de Colomb, du Quatrième Degré avait gracieusement accepté de placer les assistants, et la fanfare "l'Harmonie de Sorel" sous la direction de M. le Prof. Augusto Liessens, était inscrite au programme pour de la musique

choisie.

Ceux qui ont eu la bonne fortune d'être présents lors de ce concert, aimeront à se rappeler le programme suivi, et pour ceux qui n'ont pu venir, nous donnons ci-après, ce programme que les connaisseurs pourront juger.

Fanfare. Ouverture Duo de chant "Clairette" Mlle Germaine Fagnan et Ed. Gauthier.

Acc. par Mme J.W. Robidoux Piano : Concerto, Mozart Mlle Thérèse Cadoret Chant : Stances à la Charité, Carman.

M. H. Degrandpré, accompagné par le professeur Liessens. Violon obligato M. M. Trempe. Déclamation : Les stigmates de St-François

Mlle Marie-Louise Guérard Chant : par M. Paul Blondin, E.E. D. de Montréal, accompagné par Mlle Estelle Falardeau.

Chant : Dans les Bois Bizet Mlle Blanche Provost, accompagné par Mme Aimé Chartier. Déclamation : Les deux mourants, J. Arm. Leclaire.

Mlle Gabrielle Guérard. Chant : Jules Hector Falardeau, E.E.D., accompagné par Mlle Estelle Falardeau.

Piano : Un soupir, Lizst Mlle Laetitia Gill Chant : "Au caprice du vent", Maurice Pesse.

Madame J.O. Cousineau, accompagnée par Mlle Blanche Provost. Piano : Regatta Veneziana, Lizst Prof. August Liessens.

Directeur artistique : M. Charles Cadoret.

A cause des décaors qu'il aurait fallu changer pour l'opérette de Mlle Fagnan et de M. Gauthier, la direction avait consenti à la faire jouer à la fin, après le duo de MM. Falardeau et Blondin ; malheureusement le sort voulut que la lumière manquât juste au moment où le duo devait être chanté, et la scène changée durant une déclamation de Mlle Guérard, de sorte que le public n'a pas eu le plaisir d'entendre le duo de nos jeunes chanteurs ni l'opérette "Clairette".

Nous avons tous regretté ce contretemps, mais nous nous consolons dans la pensée que la direction avait eu l'heureuse idée de faire continuer la musique du Professeur Liessens au piano, de sorte qu'aucune panique ne s'est produite lorsque la lumière a manqué ; d'autant plus, comme le disait un assistant nous y sommes d'ailleurs habitués.

On a remarqué l'absence de M. Alfred Baril, mais cette absence fut expliquée par la direction, car M. Baril, que nous aimons toujours à entendre, était indisposé ce jour-là.

Avant de finir ce rapport, nous tenons à féliciter tous nos artistes sorelois, car ils ont prouvé une fois de plus, que chaque fois qu'ils entreprennent une soirée, la salle est comble, le programme excellent et du meilleur goût. Nos soirées soreloises n'ont rien à perdre en comparaison avec celles données par les étrangers. Lorsque nous allons ailleurs, nous ne chantons pas mieux qu'ici, et c'est la même chose pour ceux qui nous viennent du dehors. Certes il y a des étoiles de grands esprits, mais nous avons à Sorel des artistes qui pour du chant, au piano, ou autre musique instrumentale sont loin d'être négligeables et nous aimons toujours à les entendre.

Le Sorelois.

ST-THEODORE D'ACTON

M. et Mme Arsène Lavoie ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Maurice Rosaire. Parrain et marraine M. et Mme Cléophas Savoie, oncle et tante de l'enfant.

—Mme Rémi Picard ainsi que sa fille, Alphana, de Newport, étaient en visite dimanche dernier, chez son père, M. Olivier Bonenfant.

—Mme Napoléon Decelles a vendu sa propriété à M. Arthur Jodoin de Worcester, Mass. Ce dernier en prendra possession bientôt.

—Le révd. J.E. Larocque, de St-Johnsbury ainsi que le révd. J.S. Léveillé, de Farnham étaient en visite la semaine dernière chez M. Rémi Desautels.

—M. et Mme Hervé Paquette ainsi que Mlle Diane Paquette et MM. Eddy Paquette et Paul St-Jacques, de L'Ange-Gardien, étaient de passage ces jours derniers chez leurs parents.

—M. et Mme W. Bouthilllette, ainsi que leur fille, Madeline, de St-Philomène, sont venus passer le dimanche chez leur père M. D. Bouthilllette.

ST-HELENE DE BAGOT

On annonce pour mardi soir, le 7, novembre, un grand concert qui sera donné par notre célèbre ténor canadien, M. Paul Dufault, accompagné d'artistes distingués. Sans connaître le programme nous pouvons assurer que cette soirée musicale sera le plus grand événement de la saison pour notre paroisse.

Si nous sommes favorisés d'un second concert cela est dû à l'aimable générosité de notre compatriote, M. Paul Dufault, qui partira au printemps pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Que l'on vienne en foule applaudir ses jolies romances et participer en même temps aux oeuvres paroissiales. Les portes seront ouvertes à 7 heures. L'admission est de 35c, sièges réservés 50c.

FARNHAM

Des voleurs, qui n'ont pas laissé leur carte de visite, mais dont on croit avoir la trace ont pénétré dans le magasin de M. Cyrille Audette et ont enlevé environ \$75 en argent et pour une somme à peu près égale, en cigares, cigarettes et autres menus articles. La police locale informée et l'on s'attend à des arrestations.

ST-PIERRE DE SOREL

Vers deux heures dans la nuit de samedi à dimanche la beurrerie de M. A. Brouillard, située à Bellevue-Jonction, paroisse de St-Robert, a été rasée par le feu, ainsi que tous son contenu, c'est-à-dire, quelques centaines de livres de beurre, tout son ménage et le linge ont brûlé.

M. Brouillard et sa famille avait leur logement dans la beurrerie, par conséquent ils se trouvent sans abri. C'est une perte presque complète, car, il y a très peu d'assurance.

—Le battage du grain se fait avec empressement, et le rendement est bon.

UPTON

L'abbé J.-A. Desmarais vient de nous quitter de nouveau pour un second voyage en Europe. En septembre 1920, il partait pour Rome où il fit deux ans d'études au Collège Canadien. Il retourne à Paris où il sera deux ans encore ; dimanche dernier nous avons eu le plaisir de l'entendre dans un intéressant sermon durant la messe paroissiale, il nous a entretenus particulièrement du Saint Père le Pape et de Lourdes. Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

—M. Louis Piché a vendu sa belle propriété en brique à M. Lefebvre de St-Germain.

—M. Joseph Bissonnet a fait l'acquisition de la terre de M. J. Beauregard à quelques arpents du village au prix de \$12,000.

GLANURES

David Thompson fut l'un des premiers explorateurs anglais du Nord Ouest Canadien ; il a laissé son nom à la rivière Thompson en Colombie Britannique.

—La sentence latine "In hoc"

POUR VOS IMPRESSIONS!

ADRESSEZ-VOUS AU COURRIER DE ST-HYACINTHE

Où vos travaux seront exécutés avec SOIN et PROMPTITUDE...

Nos prix sont modérés et nous savons donner satisfaction à nos clients.

Tél. Bell 517 15 rue Larocque Quartier Cinq

L. P. FONTAINE Entrepreneur-Plombier

Convertisseurs, Appareils de chauffage Système à l'Électricité.

Plomberie et Réparations de toutes sortes.

LEMOINE & PHILIE MECANICIENS

Réparations de toutes sortes faites avec Soins et Promptement Spécialité : Réparations d'Automobiles et de Clavigraphes

145 St-Antoine ST-HYACINTHE Tel. Bell-344

signo vincas', tu vaineras par ce signe, fut aperçue par l'empereur Constantin au-dessus d'une croix lumineuse dans les airs. La victoire qu'il remporta sur Maxence décida de l'établissement du christianisme comme religion officielle de l'empire, ce qui fut confirmé par l'édit de Milan en 313. Il transporta le siège de l'empire à Byzance qui prit le nom de Constantinople. Aujourd'hui l'Angleterre nous demande de lui aider à défendre l'indépendance de cette ville contre les Turcs.

—Le Nouveau-Brunswick est la plus grande des trois provinces maritimes ; son étendue est de 28,000 milles carrés.

—Au Moyen-Age, les arts libéraux au nombre de sept étaient : Arithmétique, géométrie, astronomie, musique, logique, rhétorique et grammaire.

—La tour Eiffel, à Paris a 985 pieds de haut ; il est entré 7000 tonnes d'acier dans sa construction.

—L'expression "lune de miel" ti-

re son origine d'une ancienne habitude des nations du Nord de l'Europe qui consistait à boire de l'hydromel pendant trente jours après le mariage. C'était une liqueur faite de miel dilué dans l'eau et qu'on laissait fermenter ; elle s'alcoolisait entre 6 et 7 degrés.

—La maxime "Connais-toi toi-même" nous vient de Solon, législateur d'Athènes, l'un des sept sages de la Grèce, qui vivait 640-558 av. J.-C. Après que son pays eut essayé diverses formes de gouvernement, qui tous tournèrent à mal, il formula une autre maxime qui est toujours d'actualité : "Le mal n'est pas dans les institutions mais dans les hommes."

—Il y a sept formes de crois religieux : Grecque, Latine, Malte, St-André, Cardinale ou Lorraine, Egyptienne et de Constantin.

—La pomme Fameuse est cultivée depuis plus de deux siècles dans la Province.

P. BILAUD

Assurance-Vol. Notre police assurant les bijoux, fourrures et autres effets contenus dans votre résidence, couvre la perte par vol ou larcin avec ou sans effraction. LA PRÉVOYANCE 189 rue St-Jacques, Montréal. J. C. GAGNÉ Directeur-Gérant.

Quand un repas vous embarrasse - servez du Macaroni! MACARONI CATELLI "HIRONDELLE" Retours à la Cie C. B. CATELLI, Limitée, Montréal, pour 100 Recettes GRATIS.

Simplifiez les travaux de ménage. Mesdames qui faites vous-mêmes votre ménage: Six minutes de moins tous les jours à nettoyer vos ustensiles de cuisine — deux minutes après chaque repas. USTENSILES Diamond ou Pearl SMP. Chez tous les Marchands.

L'INDÉPENDANCE DANS L'AVENIR LE SYSTÈME DES RENTES VIAGÈRES DU GOUVERNEMENT DU DOMINION offre, à ceux qui le désire, un moyen exceptionnel de se procurer des ressources pour la vieillesse. GARANTIE—LE DOMINION DU CANADA.

Multiplication du gibier à plumes

Ottawa, Ont.—A quelques exceptions près, le gibier à plume migrateur s'est multiplié de façon remarquable au Canada durant la saison dernière, comme en font foi les rapports que le commissaire J.B. Harkin, du service des Parcs nationaux, a reçus des gardes-chasse préposés à la protection des oiseaux migrateurs dans tout le Dominion. Dans l'Est, par suite de fortes pluies et d'une tardive saison de nidification, certaines espèces n'ont pu se reproduire dans la même mesure que les années précédentes, mais les rapports provenant des provinces de l'Ouest indiquent que presque toutes les espèces se sont multipliées dans cette partie du pays.

Les statistiques que l'on est à réunir touchant l'accroissement du nombre des oiseaux par suite de la protection que leur assure la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs, mettent en lumière la multiplication du canard noir. Dans toute l'étendue du Canada, il semble que ces oiseaux sont aujourd'hui plus nombreux qu'ils ne l'ont jamais été, et dans certaines parties du Nouveau-Brunswick, en particulier, on rapporte que des bandes exceptionnellement nombreuses ont été vues sur les rivières et à l'intérieur des terres. Le cormoran, le goéland, la sterne, la grue, l'outarde, la bernache et le pluvier se sont également multipliés de façon remarquable, tandis que dans certaines régions l'Éider a fait de nouveau son apparition à des endroits de nidification qu'il avait depuis longtemps quittés.

De la Nouvelle-Écosse, on rapporte aussi une augmentation du nombre d'oiseaux aquatiques, bien que les fortes pluies qui sont survenues dans certains districts aient causé la perte de bien des œufs et des petits. Toutefois, dans d'autres régions, des couvées nombreuses ont pu être élevées, et l'on a vu un canard qui avait jusqu'à vingt-quatre cancons. De l'Île du Prince-Édouard, on rapporte un semblable accroissement.

Dans la province de Québec, l'Éider n'a pu se multiplier au même degré; dans plusieurs localités, pas une couvée n'a pu être élevée, à cause de la température défavorable. Cependant, toutes les autres espèces d'oiseaux ont élevé des petits.

Dans l'Ontario, de même que dans les autres provinces de l'Est, les oiseaux de rivage sont rares. Le canard noir, le canard ordinaire, la sarcelle à ailes vertes, le harle, le huard et le canard huppé ont été vus en bandes nombreuses.

Dans tout l'Ouest, les oiseaux migrateurs se sont multipliés, les oiseaux aquatiques plus que tous autres. Au Manitoba, le canard ordinaire et le canard noir abondent, tandis que dans la Saskatchewan on a vu des oies en grand nombre. Les oiseaux aquatiques prospèrent également dans l'Alberta, et l'on a lieu de croire que la saison sera satisfaisante dans la Colombie-Britannique.

SOUVENIRS du PASSE

Extraits de vieux Nos du Courrier de Saint-Hyacinthe

NAISSANCE

En cette ville, le 12 du courant, la dame de M. F.H. L'Heureux, un fils.

(15 fév. 1856)

MARIAGE

A St-Hyacinthe, le 10 du courant, par le révérend Messire S. Raymond, P.E. Leclère, fils du lieutenant Colonel P.E. Leclère, à Delle Henriette Brewer, fille de feu Monsieur le Capitaine Joseph Brewer, tous de St-Hyacinthe.

(26 fév. 1857)

L'EMIGRATION AUX ETATS-UNIS

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre de notre ami, Monsieur L..... Voilà l'hiver à notre porte, littéralement parlant, et la neige qui tombe nous fait penser plus particulièrement à notre cher Canada. Quel climat que le nôtre! Cependant, nous l'aimons.....oui, nous l'aimons! Les Canadiens sont tout aussi étroitement attachés à leur sol natal qu'aucun autre peuple de la terre. S'il n'est malheureusement que trop vrai, qu'un très grand nombre de nos compatriotes soient passés à l'étranger, il faut convenir que leur émigration a commencé sous des circonstances rien moins qu'extraordinaires. Avant nos troubles politiques, il arrivait assez souvent—si la mémoire n'est fidèle—que des Canadiens passaient aux Etats-Unis pour y demeurer et

se'y établir. Ce n'est qu'en '37, à la suite du premier soulèvement, que poursuivis et inquiétés par un gouvernement tyrannique et oppresseur, mais resté le plus fort dans la mêlée sanglante que par ses cruelles injustices il avait suscitée au sein du pays, qu'un grand nombre de Canadiens durent se réfugier aux Etats-Unis. Il est à ma connaissance, cependant, que d'abord on revenait. Et plus particulièrement encore après l'amnistie proclamée dans l'été de 1838 et accordée par Lord Durham, cet astucieux gouverneur. Comme vous le savez, (soit dit entre nous) cette amnistie fut achetée par la déportation, aux Bermudes, volontairement acceptée par huit des insurgés pris les armes à la main, après les engagements entre eux et les troupes anglaises de St-Charles et du Grand Brûlé. Et vous n'ignorez pas non plus que celui-là des actes du Noble Lord fut, avec raison et justice, censuré, condamné et enfin prononcé comme illégal et non avenue par le gouvernement de la Métropole. Mais il en fut autrement après la seconde insurrection qui fut la dernière, hélas! L'émigration parmi les Canadiens fut plus nombreuse; le gouvernement sévissant contre eux avec une rigueur qui semblait ne devoir plus jamais cesser, la plupart des expatriés pensèrent donc à s'établir en permanence dans leur nouvelle patrie d'adoption. Comme vous le pensez bien, ils eurent bientôt appris à apprécier les institutions américaines, ceux de nos compatriotes que d'affreux malheur qui venaient de fondre sur la patrie avaient attirés de ce côté.

Au Canada, ils avaient été en butte contre les iniquités incessantes et des plus révoltantes d'un gouvernement ennemi jusqu'alors de tout ce qui était Canadiens-français: langue, lois et toutes autres institutions. Tandis que là, aux Etats-Unis, ils voyaient que tout ce qui leur était cher était parfaitement toléré; qu'il leur était permis de vivre sur un pied d'égalité avec les citoyens américains eux-mêmes; que la justice n'avait qu'un poids et une mesure pour tous et envers tous, sans distinction de races ni croyances. Et ils se souvenaient trop bien, et ils n'avaient que trop raison de s'en souvenir, qu'ils avaient éprouvé tout le contraire au Canada.

Ainsi donc, mon cher Monsieur, sans qu'il me soit besoin de pousser plus loin l'investigation de ces tristes faits, vous verrez qu'en effet, j'ai eu raison de dire tout-à-l'heure, que les Canadiens ont commencé à quitter leur pays sous le coup d'événements extraordinaires, et que malgré la sévérité de nos hivers, et les autres inconvénients inhérents à la position géographique de notre patrie nous l'aimons d'un amour ardent et vivace.

A un autre tantôt la continuation de ce sujet.

(5 décembre 1856)

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE ST-HYACINTHE

A une assemblée des citoyens du Comté de St-Hyacinthe, tenue dans la salle du marché de la ville de St-Hyacinthe, le 26 février 1857, à 1 heure p.m., il fut procédé à la réorganisation de la société d'Agriculture.

A. Kierskowski, écr. ayant été appelé au fauteuil, et M. L. Picard agissant comme secrétaire, le but de l'assemblée fut expliqué par le Président. L'assemblée procéda ensuite aux élections et vota unanimement

pour le major Campbell, de St-Hilaire, David Laurent, écr., de Montréal, P.E. Leclère, écr., de St-Hyacinthe, et John Yole, écr., de Chambly, pour être membres de la chambre d'Agriculture du Bas-Canada, en remplacement de ceux qui sortent de charge.

Et les messieurs suivants furent ensuite élus officiers et directeurs de la dite société pour l'année qui commence:

Président, A. Kierskowski, écr., de St-Charles; vice-président, D. G. Morisson, écr., de St-Hyacinthe; secrétaire-trésorier, M. Louis Picard, de St-Hyacinthe; et directeurs, MM. Joseph Beaudry, de St-Damase, J. B. E. Durocher, de St-Charles, Lévi Larue, de St-Denis, Charles Beauregard, de Laprésentation, Charles Pélouquin, de St-Jude, et Jean-Marie Richard, de St-Barnabé.

Puis, l'assemblée s'ajourna après avoir voté des remerciements aux président et secrétaire.

(6 mars 1857)

FÊTE DE ST-PATRICK

Malgré que les enfants de la verte Erin soient peu nombreux à St-Hyacinthe, cela n'a pas empêché nos concitoyens d'origine Irlandaise de chômer avec éclat, mardi dernier, la fête de St-Patrick, le patron de l'Irlande. Une grand'messe eut lieu le matin à la chapelle épiscopale, Mgr de Cydonia prêcha le sermon. Les directeurs de la fête étaient M. M. C. Connolly, B. Flin, J. B. Nagle, T. Welsh et M. Connolley.

(20 mars 1857)

M. Dessaulles a résigné sa charge de maire pour cette ville, en raison de ses occupations législatives, et M. Laframboise a été élu pour le remplacer. Nous apprenons avec plaisir que nos concitoyens se proposent de témoigner à M. Dessaulles leur reconnaissance pour les nombreux services qu'il a rendus à notre ville et les efforts qu'il a faits pour son avancement.

(7 avril 1857)

LE COMMERCE DE ST-HYACINTHE

Le commerce de St-Hyacinthe semble vouloir prendre un élan considérable cette année. Ici c'est un marchand de marchandises sèches qui agrandit son magasin, là c'est un marchand d'épicerie, etc. Le spéculateur sent aussi un besoin irrésistible d'étendre la sphère de ses opérations et tous les commerçants en général cherchent le moyen de doubler le montant de leurs affaires, afin de doubler le montant des profits.

Nous avons déjà attiré l'attention du public sur plusieurs annonces qui confirment ce que nous venons de dire. Nous devons la même justice à toutes les annonces contenues dans notre journal, et aujourd'hui nous attirons particulièrement l'attention

DECOUPEZ ET RETOURNEZ A Bryant Brothers

Limité AGENTS DE CHANGE 84-90 rue ST-FRANÇOIS-XAVIER MONTREAL

J'ai marqué les valeurs sur lesquelles j'aimerais que vous m'envoyiez les dernières informations.

- HOLLINGER
DOMÉ MINES
TECK-MIGUES
GENERAL MOTORS
INTERNATIONAL NICKEL
INTERNATIONAL PAPER

Il est entendu que ma demande ne comporte aucune obligation de ma part.

Nom:
Adresse:

sur celles de M. Léon Robitaille, magasin de hardes faites, de M.M. St-Denis et Maréchal, magasin de marchandises sèches, hardes faites, épicerie, ferronneries, etc., de M.M. Doherty & Co, magasin de marchandises sèches, M. Houle, cordonnier et magasin de chaussures.

(26 mai 1857)

PROGRES

Le 10 février 1841, la dette publique du Haut-Canada était de 1,206,833 louis. Le Bas-Canada devait, à cette époque, 123,675 louis. Aujourd'hui la dette des Canadiens réunis est de 12,189,404; soit 292,545,696 francs.

C'est bien le cas, ou jamais, de dire paie! paie, pauvre peuple!

(29 mai 1857)

L'INSTITUT CANADIEN

A une assemblée générale des Membres de l'Institut Canadien de St-Hyacinthe, tenue le 3 du courant, les messieurs suivants ont été élus officiers pour le semestre finissant le 1er novembre.

D.G. Morisson, président, G. Boucherville, 1er vice-président, Dr A. Mailhot, 2e vice-président, E.L.R. Couillard-Després, sec.-arch., L. Picard, assistant-sec.-arch., P. Bachand, sec.-correspondant, L. Taché, trésorier Emery Lafontaine, bibliothécaire, Irénée Boivin, assistant. Membres du comité de régie: Chs de Boucherville, Joseph Clapin, Patrice Hébert et Félix Chagnon.

(5 mai 1857)

INCENDIE

Hier, entre midi et une heure, une boutique de forgeron, située en dehors des limites de la ville et appartenant à M. Clément Marchessault, est devenue la proie des flammes. La perte n'est pas considérable; le matériel principal ayant été sauvé.

(15 mai 1857)

DECENTRALISATION JUDICIAIRE

Le bill de judicature doit subir aujourd'hui sa seconde lecture. Il est donc probable que St-Hyacinthe deviendra dans un an ou deux un des centres judiciaires les plus considérables du Bas-Canada: nouvel élément de prospérité pour St-Hyacinthe. Ainsi donc, tout en étant prudent, tout en étant sages dans nos entreprises, soyons à la hauteur de la position que nous prépare l'avenir.

(21 avril)

PROJET D'UNE BANQUE

Le succès que vient d'obtenir le projet d'une société de construction ne nous a pas fait oublier la nécessité



CONTRAT DE LA MAILLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront le 24 novembre, 1922, pour le transport des Mails de sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur la route rurale No 1 de LA PRÉSENTATION à commencer le 1er avril 1923 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat peuvent être vus aux Bureaux de Poste de LA PRÉSENTATION et au bureau du Surintendant du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau du Surintendant du District Postal, Montréal, 10 octobre, 1922.

J. TAYLOR,

Surintendant intérimaire.

té de l'établissement d'une banque à St-Hyacinthe. L'assemblée tenue samedi dernier s'en est d'ailleurs occupée. M. Morisson a expliqué aux personnes présentes les avantages d'une semblable institution, et toutes ont donné des marques évidentes de la confiance qu'elles ont en un pareil projet.

Nous apprenons que les paroisses environnantes sont très bien disposées à seconder les efforts qui seront faits ici pour l'établissement d'une banque. C'est à nos marchands à s'occuper activement de la chose.

Nous espérons qu'assisté que la Société de Construction sera définitivement organisée, on ne perdra pas un seul instant pour réaliser ce projet, qui est destiné à changer entièrement la face des choses à St-Hyacinthe.

(8 mai 1857)

REUNION DES CHAMBRES

C'est demain que la législature reprend ses travaux qui ont été interrompus en raison des fêtes de Pâques.

L'hon. L.V. Sicotte est parti d'ici pour Toronto, hier matin. L'hon. M. Smith était aussi dans les chars.

(14 avril 1857)

(suite de la 3ème page)

Et ceci m'amène à dire: Avant de vous marier, jeunes filles, étudiez bien l'homme que vous aimez.

Cherchez s'il y a entre vous autre chose de commun que l'amour.

Demandez-vous si les lèvres qui aujourd'hui prononcent si aisément

DOCTEUR PAUL OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

CONSULTATIONS: 1 HR. A 4 HRS.

255, rue Sherbrooke Est, Montréal

—Tél. Est 5684—

MORIN & MORIN

NOTAIRES

159 RUE GIROUARD,

ST-HYACINTHE, P. Q.

René Morin Henri Morin

Notaires Autorisés

ABONNEZ-VOUS AU

Courrier de St-Hyacinthe

Le plus vieux journal français du Canada

et le plus dévoué aux intérêts de la population [de St-Hyacinthe et des environs.]

CANADA \$1.50 par an

ETATS UNIS \$2.00 " " "

CROWN LIFE

Popularité et Progrès

La popularité grandissante des polices de la Crown Life est prouvée par le fait que les demandes d'assurance dans notre compagnie sont de 25% au-dessus de ce qu'elles ont été auparavant. Lorsque vous augmenterez vos assurances sur la vie, parlez-en à l'homme de la Crown Life.

Téléphonez de suite au No. 458 J THE CROWN LIFE INSURANCE COMPANY E. A. BOURBEAU, ST-HYACINTHE, P. Q.

La Compagnie Manufacturière F.-X. Bertrand

SAINT-HYACINTHE FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à scie, Boutiques à Bois, Fabriques à béton et installations diverses. Gréments de moulin à scie, Déglineuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Planneurs, Embouveteurs, Corroyeurs, Moulureurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines.) Borne fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenage, Pompes, ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et Engins à gasoline.

Elle Produit les plus larges Miches de Pain
—pas une miche de grossière texture, mais une miche bien formée de parfaite texture, de belle couleur et de saveur exquise.
Si vous voulez avoir satisfaction chaque fois que vous cuisez employez la Farine Quaker. Elle est toute entière de la même qualité supérieure. La Farine Quaker ne peut sortir des minoteries Quaker que lorsque nos chimistes et boulangers l'ont expérimenté et qu'elle est déclarée être de la qualité type Quaker sous tous les rapports.
Un sac d'essai vous convaincra que la Farine Quaker fait de plus larges miches et du meilleur pain.
Farine Quaker
Toujours la même—Toujours la meilleure
Sur chaque sac apparaît le Petit Bonhomme Quaker
MINOTERIES QUAKER
PETERBOROUGH et SASKATOON

DISTRIBUTEURS: Hubert & Dupont — ST-HYACINTHE, P. Q. — G.-N. Larivée

NOTES LOCALES

Personnel

Mlle Anne-Marie Fontaine, de Montréal, était de passage à St-Hyacinthe samedi et dimanche en visite chez quelques amies.

M. Wilfrid Tétrault, commerçant de St-Pie, était en ville samedi dernier.

M. et Mme E. Lafrance ont reçu samedi soir, en l'honneur de M. et Mme N. Poirier et de Madame J.O. Fagnan, de Sorel.

Musique à la Mode

On trouve au magasin de musique du "Passé-Temps", 20 Craig Est, un assortiment considérable de musique en feuilles à 25 pour cent au-dessous du prix régulier. Tout achat de deux piastres donne droit à 3 mois d'abonnement au "Passé-Temps". Les commandes par la maille recevront une attention toute spéciale. Demandez notre catalogue.

Remerciements

Mlle Anne Larue désire offrir ses sincères remerciements à toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de son père bien-aimé, M. Thomas Larue, soit pour offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit.

La nouvelle revue "La Lyre"

Bienvenue à "La Lyre" ! Cette revue musicale et théâtrale qui vient justement de paraître plaira à tous. Elle contient 32 pages de musique et de texte à lire. Ses 16 pages de musique se recommandent tout particulièrement aux amateurs de musique. Imprimées selon les procédés lithographiques les plus modernes, elles donnent des choses ravissantes en fait de valse, fox-trot, marches et chansonnettes françaises. Un seul de ces morceaux vaut plus que le prix de toute la revue. Mais elle publie aussi des photographies de Paderewski, de Galli-Curci, de Féraudy, etc. Elle nous donne des nouvelles très substantielles sur les concerts au Canada et aux Etats-Unis, sur le mouvement théâtral et plus particulièrement sur la Comédie-Française de Paris, sur le phonographe et les meilleurs disques du mois. Le Radio remplacera-t-il le phonographe ? est un article que tous voudront lire. Adresse : 3, rue Craig est, Montréal.

Le droit de timbre

Les accusés de réception de chèques y seront-ils sujets ? Voilà une question qui intéresse vivement le monde des affaires canadien, vu le droit de timbre qui s'appliquera aux reçus à partir du premier janvier. En France, l'administration de l'enregistrement soutenait que les lettres ou écrits contenant l'accusé de réception d'un chèque étaient passibles du droit de timbre gradué, parce que ces documents constituaient en réalité des reçus. La thèse de divers particuliers et de plusieurs établissements de crédit était, au contraire, qu'il ne s'agissait pas là de reçus de sommes d'argent mais d'un écrit qui, à lui supposer le caractère d'un reçu libératoire, ne devait être frappé que d'un droit fixe de 25 centimes. Au Canada, heureusement, le règlement relatif à l'impôt du timbre semble soustraire aux droits les accusés de réception de chèques, les chèques étant déjà sujets à l'impôt.

La Rente

QUILLES

Quilles dans les Salles de la Philharmonique, lundi le 23 octobre 1922. — 6ème concours

Equipe Ames-Holden :

E. Plamondon	426
C.H. Blanchard	522
E. Picard	411
H. Archambault	404
H. Richer	483
U. Majeur	611
	2857

Majorité 145

Equipe Manhasset :

J. Barré	452
H. Monette	464
A. Beauregard	438
W. Robinson	443
A. Lord	449
L. Sicotte	436
	2712

Séries remarquables dans un concours régulier.

M. U. Majeur	611
M. E. Fée	599

Belles parties d'exhibition

M. J. Sicotte	218 225 190—633
M. L. Sicotte	173 196 256—625

CONSEIL DE VILLE

SEANCE SPECIALE DU 23 OCTOBRE 1922

Son Honneur le maire Bouchard occupe le fauteuil présidentiel. Sont aussi présents les échevins : Benoit, Guillet, A.A. Côté, Payan, Daigle, Amb. Demers, Lanoix, Nap. Demers, et M. Côté.

Production de l'avis de convocation de cette séance spéciale et du rapport de signification faites à tous les membres du dit conseil.

Le greffier déclare qu'il a préparé une liste supplémentaire contenant les noms de toutes les personnes levenues habiles, inhabiles ou exemptées de servir comme juré depuis la transmission du dernier extrait du rôle, que les avis ont été donnés et qu'aucune plainte n'a été produite.

Il est proposé par l'échevin Guillet et résolu à l'unanimité que cette liste supplémentaire soit corroborée et approuvée.

L'échevin A.A. Côté, secondé par l'échevin Lanoix, propose l'adoption du règlement suivant :

Règlement autorisant l'achat d'une bâtisse devant servir d'Hôtel-de-Ville.

A une séance du conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe tenue dans l'Hôtel-de-Ville, le 23 octobre 1922, en la manière et suivant les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, sont présents Son Honneur le maire Bouchard et tous les échevins à l'exception de l'échevin Jacques.

Attendu que la Cité de St-Hyacinthe, corporation municipale ayant sa place d'affaires dans la cité de St-Hyacinthe, tient actuellement ses bureaux au deuxième étage de la bâtisse du marché Centre.

Attendu que ces bureaux se trouvent placés au-dessus des réfrigérateurs et sont malsains par le refroidissement du plancher ;

Attendu que les employés municipaux ne disposent que de quelques coffres dans lesquels ils ne peuvent mettre en sûreté que quelques-uns des documents importants ;

Attendu que ces bureaux n'ont pas de voûte où les employés peuvent déposer en sûreté toutes les archives et tous les documents de la municipalité ;

Attendu que ces archives et ces documents sont déposés à différents endroits de ces bureaux dans des armoires et sur des tablettes ;

Attendu qu'il n'y a pas d'espace pour la construction d'une voûte de sûreté pour la protection des archives et documents de cette municipalité ;

Attendu que les bureaux sont trop petits et qu'il est impossible de les agrandir ;

Attendu que les bureaux actuels peuvent être utilisés avec profit pour la municipalité et avantage pour les cultivateurs et les contribuables en les mettant à la disposition du public comme marché aux légumes et fruits, vu que le marché centre n'a pas de salle confortable et assez spacieuse pour la commodité du public ;

Attendu que l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires dans cette cité, a offert de vendre sa bâtisse pour la somme de trente mille piastres payable dans trente ans avec intérêt de 5 pour cent l'an ;

Attendu que la cité de St-Hyacinthe peut acheter aussi avantageusement la bâtisse de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe, qui offre tout l'espace nécessaire pour les bureaux municipaux et le lieu des délibérations du conseil ;

Attendu que la bâtisse de l'Union St-Joseph a deux grandes voûtes indispensables à l'administration municipale ;

Attendu que cette bâtisse est située dans un endroit central et tout à fait convenable pour un hôtel-de-ville ;

Il est statué et résolu par règlement du conseil municipal de la cité de St-Hyacinthe ce qui suit :

1. La Cité de St-Hyacinthe, corporation municipale ayant son bureau d'affaires dans la cité de St-Hyacinthe, dans la province de Québec, est autorisée à acheter de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe l'immeuble que cette société possède sur la rue Girouard, vis-à-vis la rue Mondor et entre les immeubles de MM. Beaudet, St-Jacques, Cadoret et la Cie de Téléphone Bell et étant une partie du lot No 604 du cadastre de cette cité aux conditions ci-après. (Les articles 2 et 3 donnent la superficie du terrain et quelques dé-

tails dans les conditions de la vente l'article 4 fixe le prix d'achat à \$30,000, portant intérêt à 5% l'an, cette somme devant être payée en 30 versements annuels égaux de \$1951.50, le premier versement devant être fait le 1er novembre 1923.)

5. Ces divers paiements seront faits à même les revenus généraux de la cité.

6. Pour pouvoir davantage au paiement de ces dits montants à leur échéance respective, si les revenus généraux ne suffisent pas, une taxe spéciale annuelle suffisante pour payer les dits versements est, par le présent règlement imposée sur tous les biens-fonds cotisables pour les fins susdites, et ce jusqu'à l'extinction complète de cette dette.

7. Cette taxe spéciale sera perçue chaque année avec les autres taxes municipales, d'après le rôle d'évaluation en vigueur.

8. Le présent règlement aura force et effet lorsqu'il aura reçu l'approbation des électeurs propriétaires fonciers de cette municipalité et toutes les approbations exigées par la loi.

Il est proposé par l'échevin Alfred A. Côté et résolu que le règlement No 330, autorisant l'achat d'une bâtisse devant servir d'Hôtel-de-Ville soit soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à une assemblée qui sera tenue à la salle municipale publique, le 14 novembre 1922, de 10 à 11 heures de l'avant-midi, que les avis soient donnés suivant la loi et que la votation si elle a lieu, se fasse dans le bureau du greffier.

Et la séance est levée.

Cours d'Anglais à l'école de Laiterie

L'École de Laiterie de Saint-Hyacinthe, donnera ses cours anglais pour les candidats-inspecteurs du 27 novembre au 23 décembre 1922 et du 27 novembre au 23 décembre 1923.

Les cours français pour les fabricants de beurre et fromage commenceront le 8 janvier pour se continuer au 3 février 1923 et seront repris le 12 février pour se terminer le 10 mars.

Les experts-essayers de lait auront les leurs du 19 mars au 29 mars. Il y aura en outre, un cours spécial d'essayers de lait pour les seuls fabricants diplômés pour la fabrication du beurre ou du fromage du 2 au 12 avril 1923.

L'Affaire Morrisette

Le "Clairon" de la semaine dernière disait que cette affaire Morrisette nous préoccupait fort. Que le confrère se détrompe, nous n'avons rien à perdre là-dedans ni rien à gagner.

Notre seule préoccupation, qui était légitime, était de renseigner nos lecteurs et non de noircir notre maire—qui n'est pas déjà trop blanc ce nous semble—.

A ce propos, le "Clairon" prête la plume à M. Armand Boisseau, qu'il canonise avant sa mort,—preuve qu'il ne lui veut pas de mal sans doute— mais encore là, il se trompe. L'articlelet à ce sujet ne nous a pas été fourni par M. Boisseau, qui à part un compte rendu assez sommaire d'un concert, ne nous a pas passé deux lignes de copies depuis février dernier.

Le "Clairon" a mal deviné mais il a droit à un autre guess.

Le transport du blé de l'Ouest Canadien

Du 1er septembre au 14 octobre inclusivement, les wagons de la Cie du Pacifique Canadien ont transporté sur les lignes de l'Ouest 84,959,194 minots de grain. Durant la même période, 44,817 wagons, ou l'équivalent de 65,219,498 minots, ont été expédiés au dehors. Ces chiffres viennent d'être publiés aux bureaux de la Compagnie à Winnipeg.

Anniversaire

Il y a juste 50 ans aujourd'hui que Mgr Charles Laroque ordonnait à la prêtrise, dans l'église de St-Denis, M. le chanoine J. Magloire Laflamme, actuellement à sa retraite, en cette ville. La reconstruction du temple paroissial de St-Denis n'a pas permis la célébration sur place de ce glorieux anniversaire ; néanmoins, le jubilaire a été l'objet de manifestations sympathiques de la part de ses confrères du clergé, de sa parenté, et de ses nombreux amis. Ce matin, M. le chanoine a été l'invité des Soeurs adoratrices du Précieux-Sang, communauté dont il a été le chapelain pendant six ans. Un clergé nombreux et distingué se

réunit autour de sa table, pour commémorer cette date inoubliable. De superbes souvenirs lui ont été envoyés, des différents endroits où il a exercé son ministère, Farnham, St-Hilaire, Upton, Fall-River, etc. Quand on apprend du galon...

Un conseiller législatif, M. Amyot de Québec, a posé la question de savoir si l'Etat qui a le monopole de la vente des vins et des alcools dans notre province et qui par ce moyen se crée des surplus fabuleux, ne devrait pas aussi avoir celui de la bière.

Pourquoi pas ?... Quand on prend du galon...

ETAT-CIVIL

EGLISE CATHEDRALE

Baptêmes :

19—Marie, Lucille, Louise, Andrée, fille de Maxime David et de Berthe Philie. Par. et mar., Qmer Philie et Annette Jeannotte.

19—Blanche, Fabienne, fille de Cyrille Hamel et de Eugénie Chicoine. Par. et mar., Laurent Hamel et Fernando Hamel.

22—Joseph, Jean, Gaston, fils de Albert Berthiaume et de Antoinette Ledue. Par. et mar., Joseph Goyette et Laura Ledue.

23—Marie, Jacqueline, Mariette, fille de Lorenzo Robert et de Yvonne Flibotte. Par. et mar., Eugène Robert et Marie Louise Grégoire.

23—Joseph, Arthur, Evariste, Jean-Marc, fils de Arthur Lethiecq et de Maria Boileau. Par. et mar., Evariste Lethiecq et Maria Lethiecq.

23—Georges-Etienne, fils de Joseph Pineau et de Ubaldine Jeannotte. Par. et mar., Pierre Lamoureux et Eulalie Pineau.

24—Joseph, Paul, Emile, fils de Zoé Fontaine et de Noëlla Sansoucy. Par. et mar., Wilfrid Sansoucy et Emma Giasson.

24—Jeanne d'Arc, Gilberte, Marie, fille de Alphonse Charpentier et mar., J.-B. Poudrette et Almaïde Bastien.

24—Marie, Simonne, Angelina, fille de Joseph Leblanc et de Clarinda Girouard. Par. et mar., Arouard.

25—Joseph, Angelbert, Lorenzo, fils de Ernest Jubinville et de Fédera Pion. Par. et mar., Adélaïde Jubinville et Laura Pion.

Décès :

20—Céline Nadeau, 65 ans, épouse de Charles St-Pierre.

22—Paul-Emile, 3 mois, enfant de Cléophas Clairg et de Rose-Alba Loïsele.

25—Paula, 1 an, enfant de Octave Côté et de Eva Chouinard.

Mariages :

23—Entre Arthur Dupré et Juliette Girouard.

23—Entre Gaston Bienvenue et Gabrielle L'Heureux.

NOTRE-DAME

Baptêmes :

21—Joseph, Hector, Rosaire, Jean-Louis, fils de Oscar Penelle et de Berthe Dion. Par. et mar., Hector Casavant et Rose Dion.

22—Joseph, Rosaire, Lucien, fils de Samuel Moreau et de Angelina Tanguay. Par. et mar., Arthur Tanguay et Alma Tanguay.

22—Joseph, Bernard, Fernand, Paul, fils de Hertel Campbell et de Marie-Anne Quintal. Par. et mar., Mandus Bienvenue et Marie Quintal.

A la Cour

Devant la Cour du Magistrat a été entendu mercredi la cause de MM. Rainville et Denis, percepteurs du Rouven Provincial, contre M. J.A. Côté, manufacturier bien connu, de cette ville.

Il s'agissait d'une plainte pour excès de vitesse et M. Côté était accusé d'avoir, le 5 août dernier, circulé sur le Boulevard Girouard en allant à une vitesse de 29 miles à l'heure alors que la vitesse permise par la loi ne doit pas dépasser 20 miles dans les limites des cités et villes.

Les officiers du gouvernement ont fait la preuve de la poursuite, mais cette preuve a été détruite par celle offerte par la défense et le Magistrat Marin, en rendant son jugement a déclaré que, dans les circonstances il y avait, à tout le moins, un fort doute dont devait bénéficier l'accusé en vertu de la loi et la plainte a été renvoyée avec dépens.

M. J.O. Beauregard représentait MM. Rainville et Denis et M. Adélaïde Fontaine occupait pour M. J.A. Côté.

"L'INFATIGABLE"

Le 30 de ce mois, à 7.30, dans les salles de la Philharmonique il y aura une assemblée des membres du club de raquette "Infatigable". Tous les membres sans exception sont priés d'être présent.

Par ordre,

Le Comité

Souvenirs du passé

DECES

En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 23 ans, Marie-Anne-Elizabeth, fille de feu N. Boivin, Gouyer. (25 juillet 1856)

DECES

A Notre-Dame de St-Hyacinthe, le 10^u du courant, dame Marguerite Tétrault, épouse de feu M. Charles Beauregard.

(12 août 1856)

DECES

En cette ville, le 17 du courant, à la demeure de M. M. Plamondon, Joseph Chamard, Gouyer, avocat, à (22 août 1856)

DECES

En cette ville, le 1er du courant, Dame Marie Couturier, épouse de M. François Casavant.

(5 mai 1857)

SHERBROOKE

Il y a quelques jours un malheureux accident de chasse est survenu près de Stanhope, A.W. Walsh, un jeune homme de dix-neuf ans, parti avec son jeune frère pour la chasse. Il se séparèrent dans le bois et quelques minutes plus tard le jeune Walsh entendit du bruit dans les broussailles. Croquant avoir affaire à un ours il déchargea sa carabine dans la direction d'où venait ce bruit. Un cri de douleur répercuta un coup de fusil ; il avait atteint son frère. Ce dernier est actuellement entre la vie et la mort dans un hôpital de Sherbrooke.

THETFORD MINES

L'abbé Belleau, chapelain de l'Union Catholique des Mineurs de Theftford Mines et aumônier de l'hôpital St-Maurice, git actuellement sur un lit de l'hôpital, souffrant de deux blessures graves, causées par des balles de revolver.

C'est un jeune homme du nom de Louis Bolduc, âgé d'environ 17 à 18 ans, qui est l'auteur de cet attentat. Il s'est livré lui-même à la police, à la suite de son acte que l'on semble attribuer à un moment de folie. Cet attentat est survenu dans des circonstances extraordinaires tant au point de vue de la victime, de l'auteur et de la manière dont l'acte criminel a été commis.

L'abbé Belleau avait prêché au cours de l'heure d'adoration mardi soir, de 6.50 à 7.30 hrs. L'office religieux terminé, le prêtre remontait à sa chambre. A son arrivée, il aperçut le jeune Louis Bolduc, assis sur une chaise et attendant son retour. Une conversation s'engagea entre le prêtre et son visiteur. On parlait de choses et autres, lorsque soudain Bolduc se leva et se dirigea vers l'appareil téléphonique.

Il appelait le chef de police de Theftford Mines, M. Lamonde.

"C'est vous, chef Lamonde" "Oui", répondait le chef.

"Venez vite à l'hôpital St-Maurice ; un meurtre va se commettre à l'instant".

Avant que Bolduc ait terminé sa phrase, l'abbé Belleau était près de lui et lui demandait de ne pas faire de farce au téléphone. "On ne fait pas courir les hommes de police pour rien", dit l'abbé. L'autre voulait continuer la conversation qu'il avait commencée et comme le prêtre prenait l'appareil téléphonique pour avertir le chef de police que c'était une farce, il reçut une balle dans le dos.

Louis Bolduc avait sorti un revolver et avait tiré sur l'abbé Belleau.

Celui-ci réalisant la position dangereuse dans laquelle il était placé, sortit en courant de sa chambre. Il se laissa glisser sur le bras d'un escalier qui conduisait à l'étage inférieur mais avant qu'il fut rendu au bas de l'escalier, Bolduc, placé dans les marches supérieures, tiraient une autre balle sur sa victime.

Ce dernier projectile atteignit le prêtre à la joue.

Le personnel de l'hôpital attiré par les coups de revolver, se porta au secours de l'abbé Belleau. On appela aussitôt les médecins Beaudet et Laflèche, de Theftford, ainsi

que l'abbé Houle, curé de St-Maurice. Le blessé avait été transporté dans un lit et les médecins lui prodiguèrent les premiers soins. Bien que très faible, l'abbé Belleau n'avait pas perdu connaissance.

Le Dr Achille Paquet, de Québec, fut appelé et est parti pour l'hôpital St-Maurice. L'abbé Arthur Belleau, vicaire à St-Jean-Baptiste, frère de la victime, est parti en même temps que le Dr Paquet.

Louis Bolduc a été arrêté. Lorsque le chef de police, Lamonde, qui avait entendu au téléphone, le premier coup de revolver, arriva à l'hôpital, Bolduc se livra à lui sans la moindre résistance.

M. l'abbé Belleau a subi l'opération nécessaire pour extraction des deux balles qui ont été tirées sur lui. L'opération a bien réussi et son état est satisfaisant, d'après les renseignements qui nous sont fournis.

Le blessé n'est pas en danger immédiat et on conserve l'espoir que l'accident n'aura pas de suites fatales.

SWEETSBURG

Les jurés ont rendu un verdict de culpabilité contre Raoul Brodeur. L'accusé n'a pas bronché en entendant le verdict. A la demande de Me Giroux, avocat de la défense, les jurés ont été appelés à donner leur verdict séparément. Le juge Demers, a alors congédié les jurés, après les avoir remerciés.

M. Giroux a demandé au juge d'ajourner la sentence à une date ultérieure afin que, dans l'intervalle, il présente une motion devant la cour sur les deux objections inscrites au dossier avant le verdict et sur deux autres objections qu'il a encore à faire. Me Boivin, pour la Couronne prétend que la motion arrive en retard. La défense consent alors à ce que la sentence soit prononcée sans délai, pourvu qu'un jour soit fixé pour que le juge entende sa version ce qui est accordé.

Le juge, après s'être adressé à l'accusé, le condamne finalement à être pendu le 19 janvier 1923.

On se rappelle que Raoul Brodeur était accusé d'avoir tué Henri Royer au mois de février dernier.

L'absence de français

sur les titres d'emprunt

La Ligue d'Action française, de Montréal, qui publie l'Action française, a fait tenir à tous les quotidiens Montréalais de langue française la lettre suivante, avec copie d'une lettre qu'elle vient d'adresser à M. le sénateur Dandurand :

Montréal, 25 oct. 1922

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remettre copie d'une lettre sur l'emploi du français dans la rédaction des titres fédéraux ; ce texte, d'intérêt public, est envoyé en même temps à tous les quotidiens Montréalais de langue française.

Votre bien dévoué,

Le secrétaire général,

Anatole Vanier

LA LETTRE à M. DANDURAND

Montréal, le 25 octobre 1922

M. Raoul Dandurand, sénateur,

Sénat, Ottawa

M. le Ministre,

Après avoir appris que le ministère des finances avait complètement omis l'emploi du français dans la dernière émission des titres de rente destinés à remplacer ceux de 1917 qui étaient, eux, rédigés dans les deux langues officielles du pays, les directeurs de la Ligue d'Action française me chargèrent, le lundi 16, de poser en leur nom deux questions au sous-ministre des finances. En voici la substance : Avez-vous déjà pris les mesures nécessaires pour réparer l'omission ? Et, si oui, dans quel délai les titres français seront-ils mis à la disposition des prêteurs de l'Etat ?

Les jours s'ajoutent aux jours et notre lettre demeure sans réponse. Devant ce procédé diplomatique par trop simple et pas du tout satisfaisant, les directeurs, réunis hier soir en séance régulière, ont décidé de vous prier d'intervenir auprès du sous-ministre en l'absence de M. Fielding. Vos fonctions de ministre sans portefeuille, absorbantes sans doute, mais élastiques en tout cas, ainsi que les succès de vos récentes interventions faites en faveur des intérêts de la langue française vous ont désigné à nos yeux comme l'intervenant naturel du conseil des ministres.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'hommage de mes sentiments dévoués,

Le secrétaire général,

Anatole VANIER

(suite de la page 1)

Ayant commencé tout d'abord ses études et observations sur les animaux, il interrogea les organismes et analysa les problèmes de la transmission sur les humains puis lorsqu'il eut imposé au charbon et au rouget du porc ce vaccin dont les fermiers et les agriculteurs reconnaissent les bienfaits, il inocula le choléra des poules, les maladies des vers à soie, et rendit encore des services aux éleveurs et à l'industrie du monde entier, et toujours grâce à lui, l'homme est aujourd'hui victorieux de la rage.

Louis Pasteur fut non seulement le père de la science bactériologique, le fondateur de la science physico-chimique, mais aussi le créateur de la thérapeutique biologique, et comme le disait le célèbre chirurgien anglais Lord Lister : "Il n'a jamais existé dans le monde entier un individu auquel doivent autant les sciences médicales et chirurgicales. Grâce à lui, la chirurgie a subi une révolution complète qui la dépourvut de ses terreurs, et qui élargit presque sans limite son pouvoir efficace."

C'est donc grâce aux découvertes de Pasteur que nous avons l'antiseptie telle qu'on la pratique aujourd'hui, que les opérations se font pour ainsi dire sans danger, que les plaies ne s'infectent pas, et dans la terrible guerre que nous venons traverser, les malheureux soldats blessés ont été à même de juger de l'éclatante preuve de ses bienfaits.

L'œuvre de Pasteur atteint les hauteurs de la vie interroge les organismes et analyse les maladies qui la ruinent. Elle pose le problème de la transmission et de la contagion du mal. Ferments et virus sont des êtres vivants, le vaccin est un virus atténué, la médecine a pour but l'atténuation artificielle des virus, ainsi faisant sortir le remède du mal lui-même, Pasteur fonda la médecine microbienne.

Ce fut lui qui leva le voile qui avait couvert depuis des siècles les maladies contagieuses, infectieuses. Il démontra leur nature microbienne et les moyens à prendre pour prévenir les contagions. Tous savent que les maladies contagieuses constituent la grande majorité des maladies qui affligent le genre humain.

C'est aussi grâce à ses précieuses découvertes que des milliers de mères doivent la vie de leurs enfants par la méthode que l'on nomme la "pasteurisation" du lait.

Enfin nous avons aussi les précieuses découvertes de l'Institut Pasteur de Paris, et il ne faut pas oublier que celles des savants étrangers furent inspirées par les découvertes de Pasteur, et que tous lui doivent d'avoir coopéré au soulagement de l'humanité.

Louis Pasteur fut aussi un grand patriote qui donna en toutes occasions les preuves de son amour et de son attachement à sa patrie. Il aimait son semblable et travaillait pour lui, et pendant que d'autres savants, s'écartant du véritable chemin, croyant donner les preuves de la profondeur de leurs vues, s'éloignaient de la divinité pour tomber dans les profondeurs du matérialisme, Louis Pasteur, au contraire, plus il approfondissait les mystères de la vie matérielle, plus il s'approchait de l'Éternel Créateur de toutes choses. Jusqu'au dernier moment il resta un catholique convaincu. Quelques heures avant sa mort, il se fit lire la vie de saint Vincent de Paul et mourut son chapelet dans la main.

Voici l'homme de génie dont on va célébrer le centenaire. Ici, à New-York, un comité vient de se former pour donner à cette célébration le plus grand éclat possible ; aussi on ne saurait trop engager la presse française toute entière, les sociétés et organisations françaises et canadiennes-françaises des Etats-Unis et du Canada de prendre, même dès maintenant, les dispositions nécessaires pour faire du centenaire de Pasteur, non seulement une affaire locale, mais lui donner un caractère national.

Il ne faut pas oublier, et nous ne saurions trop le répéter, que cette célébration ne doit pas être seulement celle du monde scientifique ; elle appartient à l'humanité qui doit donner à sa mémoire un hommage mondial.

Pour le Comité du Centenaire Pasteur.

Docteur JEHIN DE PRUME.

New-York, 6 octobre 1922.

UN CAS

On entend souvent crier contre les patrons qui exploitent leurs ouvriers. Il y a aussi des meneurs ouvriers qui exploitent leurs camarades. On vient d'en signaler un cas, à Détroit, aux Etats-Unis. On y instruit une cause contre l'ancien président d'une association d'employés de chemins de fer, Allen E. Barker, accusé d'avoir détourné \$200,000 des fonds de ce syndicat, à son bénéfice personnel. En 1920, ce syndicat, — il s'appelle *United Brotherhood of Maintenance of Way Employees and Railroad Shop Laborers*, — percevait \$8 de chacun de ses 400,000 membres. Barker en était président avec un traitement de \$14,000 par an, — c'est joli, pour un prétendu ouvrier, — et le syndicat avait aussi 14 autres "grands vice-présidents" touchant chacun \$8,000 par an. En quelques mois, Barker trouva le tour de subtiliser à la caisse et d'employer pour des fins de spéculation et d'achats de lots de ville \$192,000. L'argent qu'il recevait de ses camarades ne lui suffisait évidemment pas. Voilà un syndicat qui, en douze mois, a versé à ses quinze meneurs, qui firent la grasse vie, \$122,000. Ces messieurs, sans doute, ont gagné leur argent à dénoncer les patrons et à crier contre les "bourgeois". Besogne facile et payante !

ARGENT ETRANGER

Au cours du procès de ce même Barker, on a appris que ce syndicat étranger a donné une subvention de \$50,000 au *Conseil des Métiers et du Travail* du Canada, pour faire la lutte à un groupe qui voulait concurrencer les unions internationales dans notre pays. Cette subvention ne doit pas être la seule que les syndicats américains ont faite à leurs filiales canadiennes. L'incident Barker a son utilité. Il ne démasque pas seulement un exploitateur de ses camarades, mais il fait toucher du doigt l'implication de fonds étrangers dans les affaires canadiennes.

"Le Devoir"

Le beurre canadien en Angleterre

Au retour d'un voyage outre-mer où il a vu l'arrivée à Liverpool de la plus forte expédition de beurre qui soit partie du Canada, (50,000 boîtes), le Commissaire fédéral de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération, M. J.A. Ruddick, dit que le défaut principal que les Anglais reprochent au beurre canadien, c'est qu'il est trop salé. Les gens d'ici aiment leur beurre peu salé. La difficulté, c'est que les fabricants ne savent jamais si un beurre doit être exporté ou s'il doit être consommé au pays. Le meilleur moyen d'en sortir serait d'habituer le consommateur canadien à manger du beurre moins salé qu'il n'a fait jusqu'ici. Le Commissaire dit que les marchés anglais accueilleraient avec plaisir des quantités plus abondantes de beurre canadien, pourvu qu'il soit du type demandé. A l'heure actuelle, la Nouvelle-Zélande occupe le haut de l'échelle dans les exportations de beurre en Grande-Bretagne, quoique cependant les exportations du Canada en juillet accusent une superbe augmentation par comparaison au mois correspondant de 1920 et 1921.

TROIS MENTEURS

Un anglais disait qu'il avait couché un soir dans un hôtel, au 4ème étage et que le numéro de sa chambre était 1852.

Le français, lui, disait qu'il était au 6ème étage qu'il avait couché et que le numéro de sa chambre était 2300.

— Moi, dit le canadien, quand je couche au Canada, je couche toujours au 1er étage et le numéro de ma chambre c'est 134,758.

— C'est pas le cas, diront l'anglais et le français, il n'y a pas d'hôtel assez grand pour ça !

— Oui, dit le canadien, je couche toujours dans un char à bagage du Grand Tronc.

Ca lui apprendra

Toto entre en pleurnichant, s'en va trouver sa mère.

La mère.— Qu'est-ce qu'il y a encore qui ne va pas, mon Toto.

Toto.— C'est poupa qui s'est donné un coup de marteau sur les doigts.....

La mère.— Voyons, on ne pleure pas pour si peu. Il faut rire de ça...

Toto.— C'est ce que j'ai fait.

Souvenir des fêtes du centenaire de St-Césaire

Nos fêtes du centenaire ont eu un réel succès ; le souvenir en restera impérissable dans l'âme et le

cœur de tous ceux qui y ont pris part, à quelque titre que ce soit. Mais pour que ce souvenir demeure plus vivace, et qu'il soit un rayon lumineux dans l'existence, qui s'achève, des vieillards qui y ont pris part ; pour qu'il ne palisse jamais dans l'âme des adolescents qui ont vu se dérouler une fête si rare et si belle ; pour qu'il reste vision douce et consolante dans le cœur des petits qui y ont assisté, nous avons cru plaisir à tous, en formant le projet d'imprimer un album-souvenir. Dans ces pages redigées avec soin, le lecteur pourra revivre heure par heure, cette journée mémorable dans l'histoire de St-Césaire. Le programme des fêtes y sera inclus, ainsi que les discours prononcés au dévoilement du monument et au banquet. Plusieurs photographies insérées dans ces pages, les rendront plus attrayants encore. A part cela, éphémérides des principaux faits dont notre village a été le théâtre durant sa

première grande étape. Le tout sera donc un album intéressant et rempli de souvenirs pour tous : enfants de la paroisse, citoyens actuels, parents ou amis, et tous ceux qui ont pris part à la célébration de cette grande fête de famille.

Comme il serait préférable d'être fixé sur le nombre d'exemplaires à faire mettre sous presse, nous serions reconnaissants à tous ceux qui désirent recevoir cet album, d'envoyer leur nom et adresse avec la souscription d'un dollar inclus, à :

M. HENRI GRISE, sec.

St-Césaire, Co Rouville, P.Q.

et cela sous le plus court délai, afin que l'ouvrage puisse être mis en marche le plus tôt possible. N'oubliez pas qu'il sera impossible ensuite de se procurer cet album, car le nombre sera limité aux demandes. Ne courez pas le risque par une négligence ou un retard, d'être privés de ce souvenir. Marie Jeanne Grisé

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les samedis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux Etats-Unis \$2.00 par an; Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités (L. M. A.). A. J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MOUVEMENTS DES TRAINS VERS L'EST

9.50 a.m. et 9.48 p.m. tous les jours pour Richmond, Sherbrooke et Portland; Québec (par le Pont): 9.50 a.m. excepté le dimanche, 9.48 p.m. tous les jours.

5.44 p.m. excepté le dimanche, pour Richmond, Sherbrooke et Island Pond. Québec par le Pont.

Les trains locaux venant de Montréal arrivent à 1.30 p.m. tous les jours et 6.45 p.m.

VERS L'OUEST

5.42 a.m. 5.28 p.m., tous les jours 7.13 a.m., 10.40 a.m., 2.30 p.m., le dimanche excepté ; 8.00 p.m., dimanche seulement ; pour Montréal et les gares intermédiaires.

Raccordement commodes à Montréal avec les trains pour Boston, New York, Ottawa, Toronto, Détroit, Chicago (par l'International Limited), le plus beau train du Canada, aussi pour Winnipeg et tous les endroits de l'Ouest Canadien.

On peut se procurer ici-même, des billets directs ; on peut aussi engager des lits et des fauteuils sans charge supplémentaire.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à J. P. Lazure, chef de gare.



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoyez votre adresse à : E. CLAY-GUYVER Co. Inc. 125 West 24th Street New-York, U.S.A.

Quebec Montreal & Southern

HORAIRE

Corrigé le 1er octobre 1922

HEURE SOLAIRE

Trains passagers, départ de St-Hyacinthe, pour SOREL et stations intermédiaires.

2.20 hrs P.M. tous les jours Ex. Samedi et Dimanche.

2.50 hrs P.M. Samedi seulement. Pour IBERVILLE JCT. Noyant Jct et stations intermédiaires.

3 hrs P.M. tous les jours Ex. Dimanche.

A. L. Currie, Surintendant.

N. J. Ferguson, Agent Général des passagers.

L. J. Bourbeau, Agent, St-Hyacinthe.

Téléphone Bell 486

Ed. Bernier & Cie, PLOMBIERS

POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

51 RUE CASCADES.

ST-HYACINTHE, P.Q.

Téléphone 235

254 Casade

J. A. R. Séguin

PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR

D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

Antienne place H. Loranger.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE.

PACIFIQUE CANADIEN

FARNHAM & ST-GUILAUME

TABLE 32			
P.M.	A.M.	HEURE DE L'EST	A.M.
5.10	9.45	Dp. Montréal W.S. Ar.	10.00 5.45
5.00	9.55	Farnham	9.45 6.45
5.15	10.00	Canrobert	9.27 6.27
5.37	10.51	Papineau	9.10 6.10
6.10	10.55	Abbotsford	9.03 6.03
6.20	11.05	St-Fre	8.41 5.41
6.40	11.25	St-Hyacinthe	8.17 5.17
6.45	11.30	St-Rosalie	8.10 5.10
6.48	11.33	St-Rosalie	8.05 5.05
7.00	11.45	St-Simon	8.00 5.00
7.10	12.01	St-Hugues	8.10 5.10
7.25	12.10	Cavignac	8.00 5.00
7.30	12.20	St-Prime	8.00 5.00
7.35	12.25	Ar. St-Guillemo-Dp.	7.50 4.50

* Tous les jours, dimanche excepté.

Arrêt sur signal.

POUR INFORMATIONS ET BILLETS :

J. E. MORIN, Agent

23 rue LAFRAMBOISE

Southern Canada Power Company, Limited

Royal Reserve

— est le —

WHISKY CANADIEN

de qualité distinctive

EMBOUTEILLÉ SOUS LA SUPERVISION
ET LA GARANTIE DU GOUVERNEMENT DU DOMINION

SI VOUS AVEZ QUELQUE CHOSE A VENDRE, ANNONCEZ-LE DANS LE

COURRIER de ST-HYACINTHE

ET vous TROUVEREZ TOUJOURS des

ACQUEREURS

Ne s'est jamais mieux porté de sa vie

Des milliers de personnes nerveuses et frêles, de convalescents de partout ont attesté publiquement le remarquable pouvoir du Tanlac à leur rendre leur santé, leurs forces et leur capacité de travail. Il semble fortifier rapidement la constitution et être un puissant ennemi de la faiblesse. Monsieur J.T. Maléport, 1176 rue Dorion, à Montréal, déclare :

"Depuis plus d'un an les maux d'estomac, les étourdissements, les douleurs dans le dos, la nervosité et l'insomnie me faisait constamment souffrir. Je suivis le conseil d'un ami et je pris du Tanlac. Maintenant je n'ai plus ni la moindre douleur ni le moindre malaise et j'ai l'impression d'avoir été remis à neuf."

Il n'y a pas une seule partie du corps qui ne bénéficie pas de l'action heureuse du Tanlac. Il permet à l'estomac de transformer les aliments de sang pur et riche en os et en muscles. Il nettoie l'organisme et vous aide à reprendre votre poids normal. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui même chez n'importe quel bon pharmacien.

La nourriture de la vache laitière en hiver

(Notes des fermes expérimentales)

C'est un gros problème pour beaucoup de laitiers que de maintenir la production de lait en hiver, encore plus dans les régions où la température est rigoureuse que dans le climat plus doux de la Colombie-Britannique. Le prix du lait monte toujours en automne pour descendre au printemps, et toujours aussi la quantité produite baisse en automne pour remonter au printemps. A supposer que l'on ait de bonnes vaches, en un nombre suffisant de ces vaches ont été saillies pour vêler en automne, que l'hygiène de l'étable soit bonne, la traite faite régulièrement, et les soins en général satisfaisants, alors dans ce cas, c'est au nourrisseur à maintenir la production du lait au maximum.

La vache laitière est une machine qui exige, pour fabriquer du lait, de bonnes matières premières. Elle peut tirer un excellent parti des gros fourrages si on lui en donne dans la quantité voulue, avec des aliments concentrés. Parmi les fourrages d'hiver les plus appréciés ou les plus employés, il y a le foin, la paille, l'ensilage et les racines ; pour la vache laitière, les foins de légumineuses sont beaucoup plus utiles que les foins de graminées. Le bon foin de luzerne n'a pas d'égal pour la production du lait, mais le bon foin de trèfle ou le bon foin mélangé est satisfaisant à défaut du premier. On peut rendre le foin varié plus savoureux en le hachant ou en le mélangeant avec de l'ensilage ou des racines moulues. Il en est de même de la paille. Pour obtenir la succulence nécessaire dans une ration, les racines et l'ensilage ou un mélange des deux sont indispensables. Non seulement ces aliments sont succulents par eux-mêmes mais ils sont volumineux et relativement bon marché. Il est généralement avantageux de donner à la vache laitière le plus qu'elle peut consommer de ces aliments.

Il n'en est pas de même pour les aliments concentrés. On a généralement l'habitude de donner aux vaches une livre de grain par trois ou quatre livres de lait qu'elles produisent. C'est une bonne règle à suivre. La composition du mélange de grain varie suivant les prix auxquels se vendent les différents aliments à cette époque, son, avoine, orge, tourteau de lin, petit son, farine de fève, oya, déchets de brasserie et tourteau de coton, sont les aliments concentrés généralement employés. Le son, 4 parties, avoine moulu, 2 parties, orge moulu, 2 parties, tourteau de lin 1 partie, font un excellent mélange pour un troupeau laitier de rapport. Il ne faut pas oublier qu'une vache qui vient de vêler et qui est généralement nourrie donne généralement le lait qui revient le meilleur marché, et à cette époque une livre de grain équivaut à plusieurs livres plus tard, après que la production du lait commence à baisser.

Outre les gros fourrages et les aliments concentrés les vaches fortes laitières, devraient avoir beaucoup d'eau propre et de sel, et, à l'heure actuelle, beaucoup de bons nourrisseurs fournissent de la farine d'os,

de la chaux, du charbon de bois, et d'autres éléments minéraux.

H. HICKS, W
Régisseur de la ferme expérimentale d'Agassiz, C.B.

La préparation du jardin potager en automne

(Notes des fermes expérimentales)

Il n'y a peut-être pas de travail qui rapporte autant que l'établissement d'un bon jardin potager. On agira sagement en préparant ce jardin en automne, afin de pouvoir semer les légumes de bonne heure au printemps, car il y a un grand avantage à semer beaucoup de légumes le plus tôt possible. Il n'existe réellement aucune bonne raison pour que l'on ne prépare pas le jardin potager en automne. On ne le fait pas simplement parce que l'on se refuse à donner le temps nécessaire à ce travail. Nous supposons qu'une certaine étendue a été mise en réserve pour le jardin potager. S'il n'en est pas ainsi, alors que l'on choisisse une étendue à cet effet sans plus tarder ; il faut que ce terrain soit assez près de la maison pour que les légumes puissent être rentrés avec commodité et que la ménagère perde le moins de temps possible.

On appliquera de vingt à vingt-cinq tonnes de fumier de ferme à l'ha. Une quantité de dix livres à la verge carrée équivaut à vingt-quatre tonnes à l'ha. On enfouira ce fumier à la charrue à six ou huit pouces de profondeur. Si on ne peut pas labourer, alors on l'enfouira à la bêche. La quantité de fumier à appliquer varie suivant les

fumures que le sol a déjà reçues. Il n'est jamais sage de trop fumer, et si l'on en applique tous les ans il est probable qu'une quantité de cinq livres par verge carrée sera amplement suffisante.

Certaines étendues devront être mises en billons, pour que le sol puisse s'échauffer facilement et se ressuyer promptement. C'est sur des billons de ce genre que l'on sème les carottes, les betteraves et la laitue, que l'on désire consommer en primeur. C'est là également que l'on "pare" les choux, les choux-fleurs et le céleri qui doivent être transplantés plus tard. Il est souvent très difficile de se procurer des plants de ce genre au printemps. Que l'on prépare donc spécialement un petit coin, où la graine peut être semée dès que la surface du sol est sèche, jusqu'à une profondeur de un à deux pouces. Il est souvent possible de semer la graine en plein air, sur une parcelle de ce genre vers la mi-avril. La seule raison pour laquelle les oignons réussissent si rarement dans ce pays, c'est que la graine est mise en terre vers la mi-mai, alors qu'elle aurait dû être plantée un mois plus tôt. Pour ces semences hâtives du printemps, il suffit de gratter le sol à la surface si la terre a été préparée en automne, et l'on peut le faire de bonne heure si l'on a assuré un bon écoulement en faisant des billons de trois à quatre pouces de large avec une surface légèrement en pente pour faciliter le ressuyage du sol. On sait que la chaleur ne suffit pas pour la végétation au printemps ; il faut aussi un peu d'éléments de fertilité facilement assimilables. Ces principes fertilisants existent dans les vieux jardins, mais

si la parcelle jardinée est nouvelle il peut être nécessaire d'employer un peu d'engrais à action rapide pour faciliter le départ des récoltes. Une once par verge carrée de nitrate de soude ou d'un autre engrais actif équivaut à trois cents livres par acre. Cette quantité est suffisante pour une récolte de légumes. Si on applique des engrais chimiques on devra se garder d'en mettre en excès, et veiller à ce qu'ils soient parfaitement incorporés au sol. Ce sont là des fautes que l'on commet trop souvent. Les applications de surface d'engrais comme le nitrate de soude font très souvent périr la jeune plante au moment même où elle germe et pour cette raison il vaut beaucoup mieux compter sur une application de fumier de ferme bien enfoui dans le sol l'automne précédent. Que de récoltes ont été compromises et ruinées par le manque de jugement dans l'application d'engrais chimiques à de petites étendues, soit que l'on en ait mis à excès, soit que l'on n'ait pas parfaitement incorporé au sol avant de déposer la semence.

N.S. BLAIR,

Régisseur

Station expé. de Kentville, N.B.

Préparation pour l'hivernage du bétail

(Notes des fermes expérimentales)

En se préparant à l'hivernage du bétail, il faut s'assurer tout d'abord que les étables et les granges sont en bon état, il faudra remplacer tous les carreaux cassés, voir à ce que les portes ferment bien, renouveler tou-

tes les parties faibles ou cassées des carreaux ou des chaînes. On examinera les mangeoires pour voir si elles sont étanches et si elles sont disposées de façon à pouvoir être tenues propres avec le moins de travail possible. Il faut que les rigoles et les planchers soient imperméables pour économiser tout le purin liquide qui est la partie la plus précieuse du fumier.

On balayera énergiquement les plafonds et les murs et on appliquera une bonne couche de lait de chaux avec un bon désinfectant pour prévenir la vermine et les maladies, et en même temps rendre l'étable plus claire. S'il n'y a pas de chassiss dans l'étable, il faudra en percer quelques-uns, spécialement sur le côté sud. La lumière, le soleil, la bonne ventilation évitent les comptes de vétérinaire.

Les bêtes à cornes et les moutons devraient tous être lavés ou trempés dans un des bons bains réguliers, avant d'être mis dans leurs quartiers d'hiver, pour les protéger contre la vermine. C'est aussi une très bonne précaution que de raser une bande le long du dos des vaches, ainsi que sur le cou et les épaules, quand elles rentrent du pâturage.

Ces préparatifs faits, et si l'on a une abondance de bon foin de trèfle, d'ensilage ou de racines ou des deux, et que l'on donne des repas réguliers, on pourra hiverner les vaches en bon état avec une quantité minimum de grain et ces vaches rendront le maximum de profits.

J.A. McCLARY,

Régisseur de station expérimentale.

PEINTURE vs PEINTURE

La salle du banquet était richement décorée et de jolies peintures ornaient les murs. Le président de cette fête appelé à répondre à une santé, et désirant payer un compliment aux dames présentes, s'exprima en ces termes :

"Quelle est l'utilité de ces beautés peintes (faisant allusion aux tableaux), lorsque nous en avons un si grand nombre à la table avec nous ?"

Aux Femmes de Sport

Après quelque exercice violent la mousse rafraîchissante et d'un parfum si subtil, du Savon "Baby's Own" procure une sensation délicieuse de bien-être et de fraîcheur.

BABY'S OWN SOAP

Le Meilleur pour Bébé Le Meilleur pour Vous

ALBERT SOAPS LIMITED - MONTREAL



Comment on augmente les ventes de Vêtements par Longue Distance

Extraits de récents rapports :

"Le Longue Distance nous a apporté tant de commandes que nous allons être obligés d'agrandir nos ateliers."

"J'ai essayé le service de Station-à-Station et je l'ai trouvé très commode pour faire des ventes dans des endroits éloignés."

"Grâce au Longue Distance nous faisons de bonnes affaires sans beaucoup de stock. Quand il nous faut quelque chose nous appelons les marchands de gros."

"Nous appelons nos clients des villes environnantes quand nous sommes prêts pour l'essayage."

Une maison bien connue d'Ottawa nous écrit : "Nous employons souvent le Longue Distance de préférence à une lettre."

Permettez-nous de vous démontrer l'application du Longue Distance à vos propres affaires.

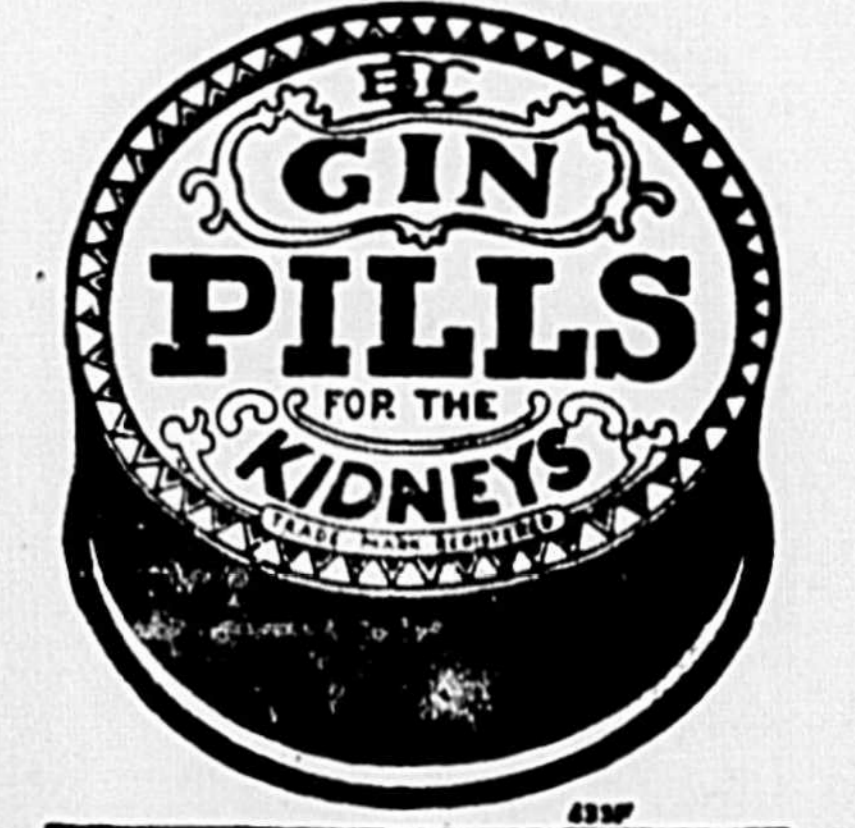
L.-J. PAPINEAU

Gérant



Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

Le meilleur médicament qui soit au monde pour les reins.



Deux mille actions vendues en quatre jours

L'offre de participation faite par la Southern Canada Power Company à ses clients obtient un grand succès

SAMEDI, le 14 octobre, la Southern Canada Power Company offrait, par l'entremise de ses employés, à ses clients, 2000 parts des actions privilégiées de la Compagnie portant intérêt à 6%.

A 10 heures, p.m., mercredi, les livres étaient fermés avec deux mille actions vendues — et il ne restait pas assez de cette valeur pour tous ceux qui désiraient participer dans la propriété et les bénéfices de la compagnie fournissant du pouvoir chez eux. Durant cette vente plus de 900 clients de la compagnie sont devenus ses associés.

La Southern Canada Power Company désire exprimer son appréciation pour la confiance qui vient de lui être témoignée par ses clients sur toute l'étendue du territoire qu'elle dessert. Elle s'engage à agir toujours de façon à se rendre digne de cette confiance que ses clients lui ont manifestée en se joignant à elle dans un travail qui a pour but de faire progresser le territoire où elle est établie.

La compagnie espère qu'avec le développement constant de ce territoire et la demande sans cesse grandissante pour de l'énergie électrique, elle aura tout probablement avant longtemps de nouvelles valeurs de cette sorte à offrir à ses clients.

Il est peu probable, cependant, que ces derniers puissent encore obtenir des parts privilégiées portant intérêt à un prix aussi bas que \$90. l'action.

Southern Canada Power Co. Limited

PETITES ANNONCES

LOGEMENTS A LOUER

A LOUER : Logement 71 Lafontaine, 5 appartements, avec lumière électrique, au prix de \$12.00 par mois.

Vos bâtisses ou votre ménage sont-ils assurés ? Sinon, gardez-les contre l'incendie en prenant une police dès maintenant. Je viens d'ouvrir un département d'assurance-feu, et je puis vous assurer dans des compagnies mutuelles ou compagnies faisant partie de l'Association des Assurances. Je sollicite humblement votre patronage et vous remercie à l'avance.

A VENDRE.— Un phonographe neuf, de \$95.00 pour..... \$50.00 ainsi qu'une quantité de beaux records de \$1.00 et \$0.85 chacun, au prix de... \$0.50

A VENDRE.—Maison à deux logements, 5 appartements chacun, peinte en 1922. Bâtie depuis 6 ans. Située sur la rue Bourassa. Terrain de 176 pieds de profondeur par 76 pieds de large. \$1800.00. S'adresser à

EUGENE BENOIT

90 Ste-Anne St-Hyacinthe, P.Q.

MACHINERIE. — Poulies en bois et en acier chaises de suspension, arbre de couche (Shafts) de différentes dimensions aussi machine à coudre et accessoires pour manufacture.

FIXTURES A VENDRE. — 35 pieds de tablettes découpaables 3 tables de 10 pds, de long pour installation de magasin, ayant servit que quelques mois.

S'adresser à Maple Leaf Overall Co. 42 1/2 Mondor.

A VENDRE.—Runabout Ford à vendre en excellente condition de marché.

Bons pneus, magneto Bosch à haute tension, carburateur Rayfield et lumière électrique.

Une armoire à ceux qui sont intéressés. Allez le voir au

GARAGE FORTIN
38 rue Mondor,

ON DEMANDE.—On demande des rouleuses et des bûcheuses pour faire le cigare Peg Top.

S'adresser à la Manufacture de cigares Grothé, rue Raymond.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Les personnes désirant se procurer des Estampes en caoutchouc de toutes dimensions, ainsi que les estampes pour les dates voudront bien s'adresser à A. H. Choquette, au bureau du "Courrier".

DEFENSE D'AVANCER

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans une autorisation signée par moi-même ou moi-même. (signé) ARTHUR FLIBOTTE, St-Hyacinthe 26 oct. 1922.

PERDUE.

— Une bourse contenant quelques monnaies et divers objets, à partir du Bureau de Poste à la rue Després. Prière de remettre au Bureau de Poste ou au Couvent des Dominicains.

ON DEMANDE.— Nous avons besoin d'un storage et aussi d'un expéditeur expérimenté.

MAPLE LEAF OVERALL, St-Hyacinthe

Vendeurs demandés

"La plus ancienne maison d'obligations Canadienne-Française et l'une des plus puissantes du Canada offrant présentement une émission d'obligations à 8% dans laquelle le Canadian Pacific Ry. est un des plus gros souscripteurs à des positions pour deux ou trois représentants dans St. Hyacinthe et le district. Bons salaires à ceux capables de produire des affaires. Ecrire immédiatement à Chambre 614-15 Edifice Dominion Express, 145 rue St-Jacques, Montréal."

AVIS

VENTE SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis public est par le présent donné que les terres et héritages sous-mentionnés seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

En Re J.-Armand Boisseau, de la cité de St-Hyacinthe, dans le comté de St-Hyacinthe, district de St-Hyacinthe, cédant-autorisé.

1. Un terrain mesurant soixante-quinze pieds de largeur sur une profondeur de cent cinq pieds dans la ligne nord-est, et de cent pieds dans la ligne sud-ouest, le tout mesure anglaise, mais sans aucune garantie de mesure précise, et étant une partie du lopin de terre qui a été détaché autrefois de la terre désignée sous le numéro mille quatre-vingt-neuf (No 1089) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Hyacinthe et situé maintenant dans le quartier numéro cinq de la cité de St-Hyacinthe, lequel terrain est borné en front, au sud-est, par le chemin public connu maintenant comme rue Girouard, en profondeur, par le terrain ci-après désigné, d'un côté, par partie du dit lot numéro mille quatre-vingt-neuf appartenant à Oscar Pothier, et de l'autre côté par la rue Tellier.

2. Un autre emplacement sis et situé en la cité de St-Hyacinthe, dans le quartier numéro cinq, et y connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de St-Hyacinthe, comme étant et faisant partie du lot numéro mille quatre-vingt-neuf (1089) de la contenance de cinquante pieds de front par cent vingt-deux de profondeur, le tout mesure anglaise et renfermé dans les limites suivantes : en front, la rue Tellier, en profondeur, par la partie du dit lot de terre numéro mille quatre-vingt-neuf appartenant au dit Oscar Pothier d'un côté le terrain ci-dessus désigné et le dit Oscar Pothier, et de l'autre côté par partie du dit lot numéro mille quatre-vingt-neuf appartenant à Louis Tellier.

Pour être vendus en deux adjudications distinctes et consécutives, sur les lieux, en la cité de St-Hyacinthe, MERCREDI, le VINGT-DEUXIEME jour du mois de NOVEMBRE prochain, mil neuf cent vingt-deux, à DIX heures du matin. Daté à St-Hyacinthe, le quatorze octobre 1922

Le syndic-autorisé,

L.-A. BRUNELLE,
110 Mondor St-Hyacinthe.

Pauvre Pilou...

Le dernier conte de Pierre Ferrite a de l'actualité même ailleurs qu'à Paris.

S hiers à du matin, à la porte de mon bureau, un tout jeune soldat qui piétine.

Pâle des furoncles rouges dans une peau jaune, l'air si malheureux avec sa capote délavée, il m'attend sans me connaître, comme un joyeux sans conviction une dernière urle. Il est venu là évidemment par carambolage.

—C'est vous... Monsieur le curé...
—Oui, c'est moi...Et que désirez-vous ?
—Oh ! ce que je désire !...

Le soldat lève les bras au plafond :

—Je désire... tout !
—C'est beaucoup.
—Je m'explique mal !... je suis marié...

—Quel âge avez-vous donc ?
—Vingt ans !...

Je ne cherche pas à concilier ces trois termes : vingt ans, soldat et marié... D'ailleurs, il les aggrave aussitôt :

—Ma femme a dix-huit ans ; elle est sans ouvrage, et elle attend un enfant. Aidez-nous en me trouvant un travail de bureau à faire le soir. Je le regarde...Pauvre petit ! Il

sue la tuberculose...Comme il ferait bien mieux le soir, de se reposer tout simplement !...Et puis, quel enfant va-t-il avoir ?...

Je prends son adresse, lui passe un petit billet, et il se sauve en courant car, à 9 heures, il doit être à son bastion.

Je suis érasé d'occupations...Mais c'est un soldat, j'en aurai le coeur net.

En effet, l'après-midi, je m'arrange pour passer chez lui. Maison ouvrière, usée, mais propre. Une voisine m'indique le logement, au quatrième porte 17, sur la cour. Je frappe...

La première impression est nettement mauvaise. Il est 3 heures, l'unique chambre n'est pas faite encore. Entassement de paquets, de boîtes de conserves vides, odeur fade de renfermé...Sur un carton à chapeau, un petit bocal avec deux poissons rouges dans de l'eau douteuse.

La jeune femme est en robe et blouse de soie ; elle revient d'acheter une andouillette cuite et de la moutarde pour déjeuner.

Elle ne paraît nullement gênée, me répète ce que m'a dit son mari et qu'elle n'a pas d'autre robe à se mettre...

—L'aurais un peu de couture facile à vous offrir ?
—Je ne sais pas coudre...
—Vous ne savez pas coudre !

—Non, je suis plisseuse, et la mode ne nous favorise guère cette année.

—Alors...votre layette ?
—Mon mari va tâcher de m'en trouver une...

Un silence tombe entre nous deux. Sur la table maculée où traînent des restes, j'aperçois une lampe à alcool ; le petit poêle rouillé ne sert évidemment pas, et les repas s'achètent chez le charcutier. C'est elle qui reprend la conversation :

—Mon mari a travaillé comme

auxiliaire à la Banque de France ; il gagnait de bonnes journées. Maintenant, il est soldat...

—Et qui pourrait vous aider dans votre intérieur ?
—Il y a un maman...mais elle a des varices.

Pendant que j'y suis, je décide de passer chez la mère, laquelle est concierge dans une rue à côté.

Là, vision absolument différente. Je trouve une brave femme, fatiguée mais qui a dû être solide et dure à la besogne. Au moment où j'arrive elle achève sa vaisselle.

—Madame, je viens de voir votre fille...Et je vous confie que l'impression est plutôt pénible...Pas d'ordre...pas propre...A 3 heures elle venait seulement de chercher son déjeuner... Et elle est seule !...Comment s'en tirera-t-elle quand son enfant sera là...

—A qui le dites-vous ?
—C'est vous qui l'avez élevée ainsi ?

—Oui...c'est moi... j'ai eu deux filles, et les ai toujours gâtées. Je faisais la cuisine, j'avais le linge, raccommodais, je m'occupais du ménage. Tout cela me paraissait tellement naturel !
—Mais, pour vos filles, c'eût été aussi naturel...
—Oui...mais elles travaillaient dehors. Quand elles rentraient, elles ne faisaient rien à la maison.

—Ce n'est pas beaucoup !
—Elles lisaient des feuilletons, allaient au cinéma...C'était presque un principe chez elles de ne jamais m'aider, de peur que je m'y habitue.

—Et vous ne leur disiez rien ?
—Non...Vous savez ? les jeunes filles d'aujourd'hui ne sont plus les jeunes filles d'autrefois...J'avais

tent, comme une de leurs amies au premier étage qui est partie à quinze ans...Vous entendez bien Monsieur le curé ? à quinze ans !...Si ce n'est pas une pitié !

AVERTISSEMENT OFFICIEL

La Chambre ne sait pas officiellement qu'il y a actuellement cinq vacances parmi la députation. Elle a été prévenue de la démission de M. Boisseau de St-Hyacinthe mais il n'a pas été question de celle des députés de Rouville, de Napierville, de Chambly, et de Rimonski, de sorte que si ces messieurs voulaient de main démissionner comme magistrats ou comme fonctionnaires de gouvernement ils pourraient reprendre leur siège.

Mais les règles parlementaires pourvoient à ce que deux députés puissent prévenir l'orateur de ces vacances. MM. Sauré et Smart en chargent donc par la lettre suivante qu'ils ont adressée au président :

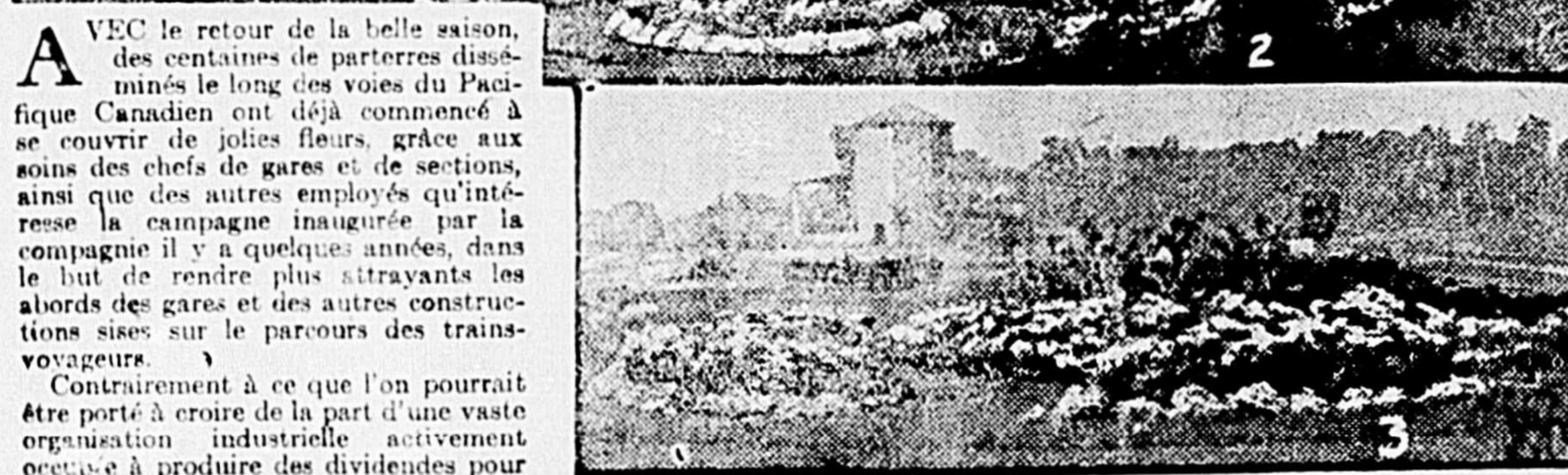
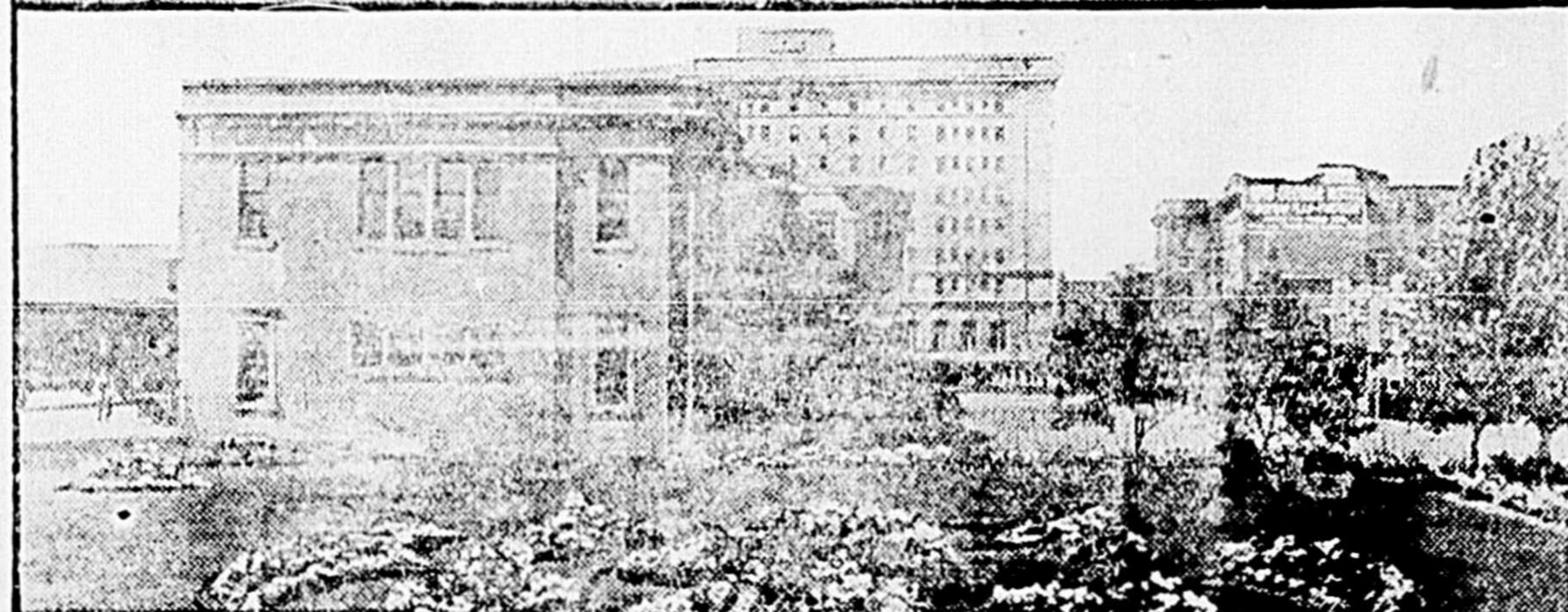
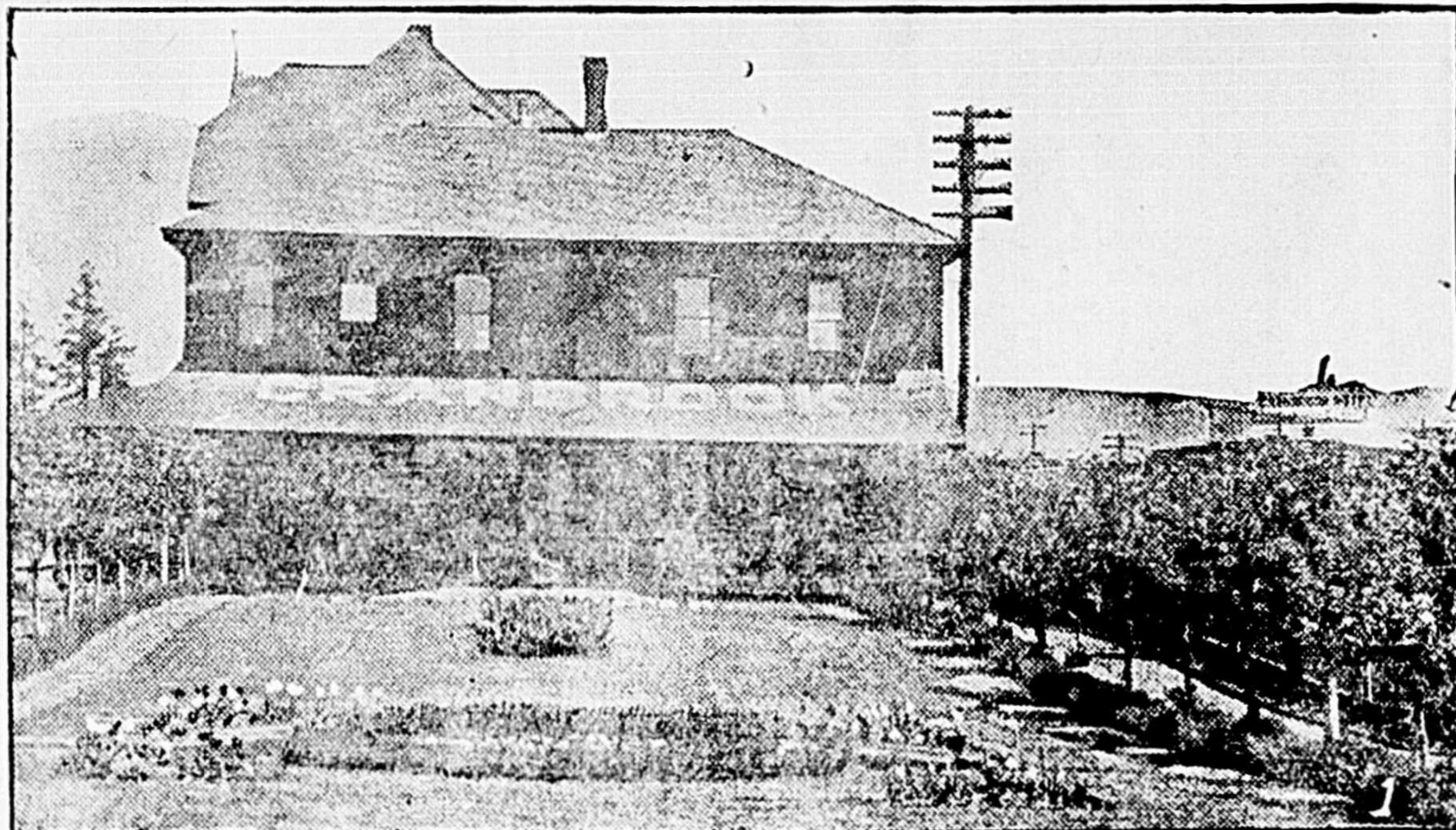
"Nous avons l'honneur de vous informer que par suite de l'acceptation, par MM. Edmond Robert Merrill Desaulniers, Amédée Monet, de charges dépendant du gouvernement de Québec et auxquelles sont attachés des traitements annuels, et aussi par suite de l'acceptation par M. Auguste Tessier d'une charge dépendant du gouvernement fédéral, avec un traitement annuel les collèges électoraux de Rouville, Chambly, Napierville, et Rimonski sont sans représentants à l'Assemblée législative de Québec.

(Signé) Arthur Sauré,
député des Deux-Montagnes

C.-A. Smart,
député de Westmount

POUR L'EMBELLISSEMENT DES GARES

Parterres fleuris autour des gares de chemins de fer



(1) Gare de Cranbrook en Colombie Anglaise. (2) Parterre autour de la gare de Calgary. (3) Guelph Jct. Ont.

AVEC le retour de la belle saison, des centaines de parterres disséminés le long des voies du Pacifique Canadien ont déjà commencé à se couvrir de jolies fleurs, grâce aux soins des chefs de gares et de sections, ainsi que des autres employés qui intèressent la campagne inaugurée par la compagnie il y a quelques années, dans le but de rendre plus attrayants les abords des gares et des autres constructions sises sur le parcours des trains-voitures.

Contrairement à ce que l'on pourrait être porté à croire de la part d'une vaste organisation industrielle activement occupée à produire des dividendes pour ses actionnaires, le C.P.R., avec l'excellente administration qui depuis son origine lui a permis de marcher de succès en succès, ne s'est jamais désintéressé des questions d'ordre artistique, de celles qui ont trait à l'embellissement des choses susceptibles de charmer l'œil du voyageur. C'est ainsi par exemple, que depuis plusieurs années, la compagnie n'a jamais cessé d'accorder toute son attention au développement des parterres fleuris le long de ses voies. Elle possède même à cet effet et afin de mieux promouvoir ce mouvement qui s'est aujourd'hui répandu tout le long du réseau, un département Floral, dont les quartiers-généraux sont à la gare Windsor à Montréal, et un comité des Fleurs, formé de représentants des lignes de l'Est et de l'Ouest. Modeste au début, ce département a pris aujourd'hui une grande importance et est sous sa direction que sont préparés autour des gares et des autres propriétés de la compagnie, les jolis jardins qu'il plaît tant aux voyageurs d'admirer lorsqu'ils sont arrêtés quelques minutes,

après les avoir emportés souvent pendant plusieurs heures, à une vitesse vertigineuse.

Chaque printemps, ce département voit à la distribution des graines, des bulbes et des arbustes qu'il faut à chacun pour faire du terrain qu'il a à sa disposition, un parterre couvert de fleurs; de petits fascicules fournissent toutes les instructions nécessaires, tant pour donner à chaque plante les soins qui lui sont essentiels, que pour les agencer jolis effets de couleurs et de disposition.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les variétés de fleurs, d'arouses et même d'arbres fournis aux chefs de gares, devenus jardiniers amateurs durant les loisirs que leur laissent leurs occupations; qu'il suffise de dire que sous la surveillance entendue de M. B. M. Winnegar, l'agent forestier de la

Encourageons les notres

INCONTESTABLEMENT

— LA —

REINE des BIERES

Mousseuse,
Nutritive,
Stimulante

DEMANDEZ-LA PARTOUT

Le Porter Champlain

est reconnu comme
le meilleur reconstituant

La Brasserie Champlain, Limitée

QUEBEC

Automobilistes

Ayant pris la direction de la Maison Legaré Automobile de Saint-Hyacinthe Ltée, je désire vous informer que nous sommes en mesure de vous fournir un service parfait, ayant des experts mécaniciens pour la réparation.

Nous continuerons à vendre les excellentes marques d'automobiles Chevrolet, Hudson, Essex, Nash, Franklin, et les camions Republic.

Une visite à notre magasin, au No 92 rue Mondor, vous convaincra du Service que l'on peut donner.

Legaré Automobile de St-Hyacinthe, Ltée

FRANÇOIS JETTÉ, Gérant.

MM. Lussier et Jeannotte s'étant installé une station de service de batteries dans nos bâtisses sont en mesure de vous faire ce genre d'ouvrage en vous garantissant satisfaction. Adressez-vous chez Legaré Automobile de Saint-Hyacinthe, Ltée, 92 rue Mondor.